

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL



MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES
ET DU BUDGET



DOCUMENT DE PROGRAMMATION BUDGETAIRE ET ECONOMIQUE PLURIANNUELLE 2027 - 2029 (D P B E P)

RAPPORT DE PRESENTATION

**DOCUMENT DE PROGRAMMATION BUDGETAIRE
ET ECONOMIQUE PLURIANNUELLE 2027 - 2029
(D P B E P)**

RAPPORT DE PRESENTATION

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
I. EVOLUTION MACROECONOMIQUE NATIONALE 2023-2029	4
I.1 Situation économique 2023-2025	4
I.2 Projections économiques 2026 et perspectives 2027-2029	5
II. EVOLUTION DES FINANCES PUBLIQUES 2023-2029	7
II.1 Evolution récente des finances publiques 2023-2026	7
II.2 Perspectives des finances publiques 2027-2029	8
III. SITUATION FINANCIERE 2023-2029 DES ORGANISMES PUBLICS, COLLECTIVITES TERRITORIALES ET DISTRICTS AUTONOMES	10
III.1 Entreprises du portefeuille de l'Etat	10
III.2 Etablissements Publics Nationaux et Structures Assimilées	12
III.3 Institutions de Prévoyance Sociale	13
III.4 Collectivités Territoriales et Districts Autonomes	14
IV. PROGRAMMATION BUDGETAIRE 2027-2029	15
IV.1 Projections des ressources du budget de l'Etat	15
IV.2 Projections des dépenses du budget de l'Etat	17
IV.3 Répartition des projections budgétaires par fonction	20
IV.4 Répartition des projections selon les piliers du PND 2026-2030	21
CONCLUSION	23
ANNEXES	24

INTRODUCTION

En application de l'article 45 de la Loi Organique n° 2014-336 du 05 juin 2014 relative aux Lois de Finances, la Loi de Finances de l'année est accompagnée d'un certain nombre de documents, dont le Document de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuelle (DPBEP) qui sert également de base pour le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB). C'est dans le cadre de la mise en œuvre de cette disposition que le présent document est élaboré.

Sur la base du cadre macroéconomique, du contexte socio-politique et des orientations de la politique générale du Gouvernement, le DPBEP évalue sur trois (03) ans, le niveau global des recettes attendues et des dépenses programmées par l'Etat. Il couvre également la situation financière des collectivités décentralisées, des entreprises publiques, des établissements publics nationaux et des organismes de protection sociale.

Le DPBEP fixe les objectifs d'équilibre budgétaire et financier sur le moyen terme, en application des dispositions du pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

Dans le cadre du présent DPBEP couvrant la période 2027-2029, les projections budgétaires sont établies sur la base d'une prévision de croissance réelle du Produit Intérieur Brut (PIB) de 6,5% en 2027, de 6,4% en 2028 et de 7,7% en 2029. Ces prévisions interviennent dans un contexte international marqué par les crises au Moyen-Orient, la guerre Russo-Ukrainienne et les tensions commerciales entre les Etats-Unis d'Amérique (USA) et ses partenaires, les crises socio-politiques et sécuritaires au Burkina Faso, au Mali et au Niger, ainsi que la baisse des cours internationaux du cacao.

Par ailleurs, le DPBEP 2027-2029 est élaboré en cohérence avec le Plan National de Développement (PND) couvrant la période de 2026 à 2030. Il permet d'assurer une meilleure déclinaison des stratégies sectorielles et des programmes d'actions dans les projets de budgets sur la période 2027-2029, en prenant en compte les aspects liés au changement climatique.

Les données économiques et budgétaires qui y figurent sont provisoires et susceptibles de connaître quelques évolutions par la prise en compte d'éventuelles nouvelles informations qui pourraient intervenir dans les mois à venir, avant la finalisation du projet de budget 2027.

Le présent document qui vise à donner des indications sur les orientations budgétaires et économiques du Gouvernement, se décline en quatre (04) parties :

- I. Evolution macroéconomique nationale 2023-2029 ;
- II. Evolution des finances publiques 2023-2029 ;
- III. Situation financière 2023-2029 des organismes publics, des Collectivités Territoriales et des Districts Autonomes ;
- IV. Programmation budgétaire 2027-2029.

I. EVOLUTION MACROECONOMIQUE NATIONALE 2023-2029

I.1 Situation économique 2023-2025

L'activité économique nationale en 2023 a bénéficié d'un contexte caractérisé par le maintien de la stabilité socio-politique et sécuritaire. En outre, la poursuite des réformes nécessaires à l'accompagnement efficace de l'économie et la politique d'investissement dans les secteurs moteurs de croissance ont favorisé le maintien de la dynamique de croissance de l'économie, en dépit des effets de la crise Russo-ukrainienne. Le taux de croissance de l'économie ivoirienne est alors ressorti à 6,6%.

En 2024, l'activité économique a continué d'évoluer dans un environnement socio-économique marqué par le maintien de la stabilité socio-politique et sécuritaire. Le taux de croissance est ressorti à 6,0%, tiré du côté de l'offre, par l'ensemble de ses composantes.

En 2025, l'activité économique s'est déroulée dans un contexte marqué par la préservation de la stabilité socio-politique et sécuritaire. Ce climat favorable a été renforcé par la poursuite des réformes structurelles indispensables à l'accompagnement efficient de l'économie nationale, ainsi que par la mise en œuvre continue d'une politique d'investissement ambitieuse dans les secteurs stratégiques de croissance. Les effets conjugués de ces actions ont permis de faire ressortir le taux de croissance à 6,6 %.

L'inflation a enregistré une décélération pour s'établir à 0,1% en 2025 après 3,5% en 2024, en deçà du seuil communautaire de 3%, grâce à la stabilisation des prix des produits énergétiques et à la bonne maîtrise des prix des produits alimentaires.

La balance des paiements s'est caractérisée par une amélioration du solde du compte des transactions courantes. En effet, le déficit du compte courant est passé de 8,0% du PIB en 2023 à 0,6% du PIB en 2025. Cette trajectoire est due à l'augmentation de l'excédent de la balance des biens, malgré l'aggravation des déficits des services et des revenus. Le solde global est ressorti excédentaire sur les années 2024 et 2025, respectivement de 3,4% du PIB et 4,3% du PIB, après un déficit de 2,4% du PIB en 2023.

A fin 2025, **la masse monétaire** est ressortie à 24.529,4 milliards de FCFA, en hausse de 7.089,3 milliards de FCFA (+40,6%) par rapport à son niveau de décembre 2023. Cette évolution est due à l'augmentation des créances intérieures (+25,1%) et des actifs extérieurs nets (+159,1%).

I.2 Projections économiques 2026 et perspectives 2027-2029

Après un taux de croissance de 6,6% en 2025, l'économie ivoirienne devrait bénéficier de la stabilité socio-politique et se situer à 6,2 % en 2026. Les prévisions sont fondées sur les hypothèses suivantes :

- ✓ le démarrage et la bonne exécution du PND 2026-2030 ;
- ✓ la reprise graduelle des activités économiques mondiale et intérieure ;
- ✓ la dissipation progressive des effets des tensions géopolitiques sur l'économie mondiale ;
- ✓ l'accroissement des investissements directs étrangers ;
- ✓ la densification des politiques d'attractivité et d'accroissement des investissements directs étrangers ;
- ✓ la mitigation des problèmes sécuritaires aux frontières nord du pays ;
- ✓ le renforcement du cadre de financement des PME et PMI.

L'évolution du PIB réel, analysée par composantes, présenterait les caractéristiques ci-après.

Au niveau de l'offre, le secteur primaire devrait connaître une hausse de 3,8% en moyenne sur la période 2027-2029, grâce à la production vivrière (+5,9%) et à l'agriculture d'exportation (+2,9%) qui bénéficieraient toujours de la poursuite des investissements dans le secteur agricole et de la redynamisation des organisations professionnelles. Ainsi, ce secteur contribuerait à hauteur de 0,6 point en moyenne à la croissance du PIB sur la période.

Le secteur secondaire progresserait en moyenne de 9,5 % sur la période 2027-2029, en lien avec la hausse du BTP (+7,9 %), des industries agroalimentaires (+7,6%), de l'énergie (+6,5 %), des produits pétroliers (+6,1%), de l'extraction minière et pétrolière (+16,3 %) et des autres industries manufacturières (+8,2%). Ce secteur bénéficierait de la hausse des investissements pour l'augmentation des capacités de production et surtout de l'entrée en production de la phase 3 du champ « Baleine » ainsi que de l'entrée en production des nouvelles mines d'or. Sa contribution à la croissance du PIB s'élèverait en moyenne à 2,3 points sur la période, soutenue essentiellement par les autres industries manufacturières (+0,7 point), l'extraction minière et pétrolière (+0,8 point), les BTP (+0,4 point) et les industries agroalimentaires (+0,3 point).

Le secteur tertiaire enregistrerait en moyenne 6,8% de croissance sur la même période grâce aux télécommunications (+6,5%), aux transports (+6,5%), au commerce (+6,5%) et aux autres services (+7,3%). Cette dynamique serait induite par les performances des secteurs primaire et secondaire. En somme, ce secteur contribuerait, sur la période, à hauteur de 3,0 points à la croissance du PIB, en lien avec les contributions des autres services (+1,2 point), le commerce (+1,1 point), les transports (+0,5 point) et les télécommunications (+0,1 point).

Le PIB non marchand, avec une contribution à la croissance du PIB de 0,3 point en moyenne sur la période, évoluerait de 4,4%, tenant compte des effets combinés de la poursuite des politiques de scolarisation obligatoire et de santé pour tous.

Les droits et taxes nets de subventions ressortiraient en hausse de 7,5% en moyenne, grâce aux différentes réformes en cours dans l'Administration fiscale et au dynamisme de l'activité économique.

Au niveau de la demande, la croissance serait tirée par le dynamisme des investissements (+10,0% en moyenne) et l'affermissement de la consommation finale (+4,5% en moyenne).

La consommation finale évoluerait de 4,5% en moyenne sur la période 2027-2029 en raison de la hausse continue des revenus des ménages et de la création d'emplois.

Les **investissements (+10,0%)** seraient soutenus par le renforcement des outils de production dans le secteur industriel et la poursuite de plusieurs chantiers notamment le Projet de Train Urbain d'Abidjan (Métro d'Abidjan), le Bus Rapide Transit (BRT) ainsi que la construction de routes et échangeurs.

Ainsi, le taux d'investissement global ressortirait en moyenne annuelle à 22,5% du PIB, dont 8,1% au titre des investissements publics sur la période 2027-2029.

Les importations de biens et services progresseraient de 7,8% en moyenne sur la période sous l'impulsion du dynamisme de l'économie.

Les exportations de biens et services augmenteraient en moyenne de 10,7% en raison de la bonne tenue des productions minière et pétrolière, agricoles, et des produits transformés.

La contribution à la croissance au niveau de la demande serait portée particulièrement par la consommation finale et l'investissement. Ces composantes contribueraient respectivement en moyenne annuelle à 3,1 et 2,9 points à la croissance sur la période 2027-2029. Quant aux échanges extérieurs de biens et services, leur contribution à la croissance du PIB ressortirait en moyenne annuelle à 1,4 point sur la période 2027-2029.

L'inflation évoluerait de 2,2% en moyenne sur la période, respectant la norme communautaire, grâce à l'accroissement de l'offre des produits alimentaires, à la poursuite de l'amélioration des circuits de distribution et des voies de dessertes agricoles, à un meilleur approvisionnement des marchés et à la poursuite de la politique de lutte contre la vie chère.

Le solde du compte des transactions courantes devrait se dégrader, en 2027 et 2028, en passant d'un déficit de 1.556,4 milliards de FCFA (2,5% du PIB) en 2026 à 2.381,6 milliards de FCFA (3,5% du PIB) en 2027 et 2.697,0 milliards de FCFA (3,7% du PIB) en 2028, en lien avec la baisse de l'excédent de la balance des biens. En 2029, le déficit s'améliorerait pour s'établir à 1,2% du PIB sous l'effet du rebond du solde commercial des biens.

Le solde global de la balance des paiements connaîtrait en moyenne un excédent de 1,3% du PIB sur la période.

L'évolution de **la masse monétaire** serait soutenue par celle de ses deux contreparties, à savoir les créances intérieures et les actifs extérieurs nets. En effet, les créances intérieures augmenteraient en moyenne de 14,4% par an sur la période, en liaison avec la progression de ses deux composantes, en l'occurrence les créances sur l'économie et les créances nettes sur l'Administration centrale. S'agissant des créances sur l'économie, elles se renforceraient de 13,4% en moyenne, en lien avec le dynamisme de l'économie. De même, les créances nettes sur l'Administration centrale augmenteraient de 16,0% en moyenne par an sur la période, avec la poursuite des mobilisations de ressources financières auprès des banques résidentes.

Concernant les actifs extérieurs nets, ils se consolideraient sur la période de 10,8% en moyenne par an, en relation avec la diminution du déficit du compte des transactions courantes.

II. EVOLUTION DES FINANCES PUBLIQUES 2023-2029

II.1 Evolution récente des finances publiques 2023-2026

Les opérations financières de l'Etat sont caractérisées par une amélioration continue de la mobilisation des recettes malgré l'impact des crises internationales sur l'économie. En 2023, avec l'atténuation des effets négatifs de la crise Russo-ukrainienne, la mobilisation des recettes publiques a connu un dynamisme marqué par la reprise progressive de la taxation des produits pétroliers à la pompe après sa suspension en 2022. Les dépenses ont aussi été impactées par la construction et la rénovation des infrastructures sportives, routières pour l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN 2023) qui s'est tenue du 13 janvier au 11 février 2024.

Avec une croissance annuelle de 12,7%, **les recettes totales et dons** sont passés de **7.771,7** milliards de FCFA en 2023 à **9.868,9** milliards de FCFA en 2025. Cette évolution a été portée principalement par l'effort de mobilisation des recettes fiscales. En effet, les recettes fiscales, représentant 84,9% des recettes totales et dons, ont connu une croissance annuelle moyenne de 14,6% passant de **6.508,0** milliards de FCFA en 2023 à **8.542,1** milliards de FCFA en 2025. Elles sont composées de recettes fiscales intérieures (61,8%) et de recettes fiscales de portes (38,2%). Le taux de pression fiscale est passé de 13,3% en 2023, à 13,8% en 2024 et à 14,7% en 2025.

L'année 2026 est marquée d'une part, par la chute des cours internationaux du cacao et d'autre part, par la crise au Moyen-Orient entre les Etats-Unis, Israël et l'Iran qui entraîne des perturbations sur les marchés énergétiques et financiers internationaux avec la fermeture du détroit d'Ormuz. Ce conflit pourrait exposer la Côte d'Ivoire à des effets significatifs, notamment sur les prix du pétrole, les flux commerciaux, l'inflation et les taux de change. Toutefois, pour atténuer les effets néfastes de ces crises sur la mobilisation des recettes, des mesures d'administration fiscale additionnelles ont été prises.

En dépit des effets néfastes de cette crise au Moyen-Orient, les recettes totales et dons de 2026 progresseraient de 14,9% par rapport à 2025 pour s'établir à **10.748,2** milliards de FCFA dont **9.283,5** milliards de FCFA de recettes fiscales avec une pression fiscale de 14,9%. Ce résultat découlerait principalement de la poursuite des mesures d'administrations et de politiques fiscales engagées par les régions. Les recettes non fiscales devraient également connaître une hausse pour atteindre un niveau de **1.229,5** milliards de FCFA. Elles sont composées principalement de cotisations sociales, de dividendes, de recettes de services et de bonus de signature des contrats miniers. S'agissant des dons, ils devraient être mobilisés à hauteur de 235,2 milliards de FCFA dont 146,4 milliards de FCFA de dons-projets.

Sur la période 2023-2025, avec une progression moyenne annuelle de 6,2%, **les dépenses publiques** sont passées de **10.279,8** milliards de FCFA à **11.593,6** milliards de FCFA en liaison d'une part, avec l'impact des mesures de revalorisation salariale des fonctionnaires mises en œuvre à partir d'août 2022 et d'autre part, avec la croissance des dépenses d'investissement prenant en compte les dépenses des travaux d'infrastructures sportives et routières

dans le cadre de l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN 2023) qui s'est tenue du 13 janvier au 11 février 2024. Toutefois, le rythme de croissance des dépenses reste moindre que celui des recettes totales. Ce résultat est le fruit des mesures de rationalisation des dépenses entreprises en vue du respect du critère de convergence de l'UEMOA relatif au ratio solde budgétaire sur PIB. En 2026, les dépenses totales et prêts nets sont attendus à 13.125,8 milliards de FCFA prenant en compte les mesures pour mitiger les impacts de cette crise au Moyen-Orient sur l'économie.

Le **déficit budgétaire** s'est progressivement amélioré passant de 5,1% en 2023 à 4,0% en 2024 et à 3,0% en 2025. A fin 2026, le déficit budgétaire devrait se creuser pour atteindre 3,8 % du PIB en lien avec la hausse du cours du baril du pétrole du fait de la crise au Moyen-Orient et des mesures pour mitiger les impacts de cette crise sur l'économie ainsi que la chute du cours international du cacao.

Pour couvrir le déficit budgétaire et répondre aux engagements liés à l'amortissement de la dette, la Côte d'Ivoire a eu recours aux marchés monétaire et financier à hauteur de **3.507,8** milliards de FCFA en 2023, de **6.707,9** milliards de FCFA en 2024 et de **7.900,7** milliards de FCFA en 2025. Ces mobilisations intègrent des recours au marché financier international de 2.844,7 milliards de FCFA en 2024 et de **1.975,4** milliards de FCFA en 2025.

En 2026, le déficit serait également couvert par des émissions sur les marchés monétaire et financier à hauteur de **5.510,4** milliards de FCFA dont **720,9** milliards de FCFA sur le marché financier international. Par ailleurs, l'Etat bénéficierait d'appuis budgétaires à hauteur de **770,3** milliards de FCFA dont **283,0** milliards de FCFA au titre de la Facilité Elargie de Crédit (FEC) et **188,1** milliards de FCFA au titre de la Facilité pour la Résilience et la Durabilité (FRD) du FMI.

Le stock total de la dette publique est passé de **27.782,6** milliards de FCFA en 2023 à **31.406,9** milliards de FCFA en 2024 avant de s'établir à **33.159,2** milliards de FCFA en 2025, soit respectivement 56,7%, 59,5% et 57,1% du PIB. En 2026, il ressortirait à **35 564,3** milliards de FCFA, soit 57,0% du PIB, largement en deçà de la norme communautaire de 70%.

II.2 Perspectives des finances publiques 2027-2029

Les prévisions de recettes et de dépenses pour la période 2027-2029 sont basées sur un taux de croissance moyen du PIB nominal de 9,1% et les effets escomptés des mesures de politique fiscale et d'amélioration du recouvrement des impôts et taxes susmentionnés.

Les opérations financières tiennent également compte des réalisations de l'année 2025, des estimations de l'année 2026, ainsi que des effets des crises internationales sur l'économie.

Ainsi, **les recettes totales et dons** passeraient de **12.120,4** milliards de FCFA en 2027 à **15.243,3** milliards de FCFA en 2029, soit une progression moyenne annuelle de 12,1%. Ces ressources resteraient dominées par les recettes fiscales (88,1% en moyenne sur la période).

Ainsi, les recettes fiscales progresseraient en moyenne annuelle de 13,5% passant de 10.529,6 milliards de FCFA en 2027 à 13.561,4 milliards de FCFA en 2029. La pression fiscale, quant à elle s'établirait à 15,5% en 2027, à 16,3% en 2028 et à 16,8% en 2029 en raison de l'évolution favorable de la conjoncture économique et des réformes qui seraient mises en œuvre à travers notamment la Stratégie Nationale de Mobilisation des Recettes à Moyen Terme (SRMT) 2024-2028.

Sur la période 2027 – 2029, les dépenses totales et prêts nets seraient de **14.495,3** milliards de FCFA en 2027, de **15.821,1** milliards de FCFA en 2028 et de **17.673,4** milliards de FCFA en 2029, soit une évolution moyenne annuelle de 10,5%. Elles sont composées de (i) **charges salariales** qui progresseraient en moyenne annuelle de 7,0% sur la période 2027– 2029 passant de **3.129,9** milliards de FCFA en 2027 à **3.638,1** milliards de FCFA en 2029, (ii) **dépenses de fonctionnement** qui connaîtraient une hausse moyenne annuelle de 6,2% passant de 2.450,8 milliards de FCFA en 2027 à 2.762,3 milliards de FCFA en 2029, (iii) **subventions et transferts** qui passeraient de **835,8** milliards de FCFA en 2027 et à **1.026,2** milliards de FCFA en 2029, (iv) **dépenses d'investissement** qui progresseraient en moyenne annuelle de 17,0% passant de 5.083,2 milliards de FCFA en 2027 à 6.960,6 milliards de FCFA en 2029 et (v) **intérêts de la dette publique** qui seraient payés à hauteur de **1.794,9** milliards de FCFA en 2027, puis à **1.939,1** milliards de FCFA en 2029, conformément à la stratégie de gestion de la dette publique. Ce niveau des intérêts ne tient pas compte des frais et commissions qui sont intégrés dans les dépenses de fonctionnement.

Le **ratio masse salariale sur recettes fiscales** serait en dessous de la norme communautaire plafonnée à 35%. Il passerait de 29,7% en 2027, à 28,9% en 2028 et à 26,8% en 2029.

A la suite de la crise au Moyen-Orient qui impacterait la situation des finances publiques en 2026, le **déficit budgétaire** s'améliorerait progressivement passant de 3,5% du PIB en 2027 à 3,0% du PIB en 2028 et 2029, en lien avec une amélioration de la mobilisation des recettes et une maîtrise de l'évolution des dépenses notamment les dépenses de personnel.

Les marchés monétaire et financier seraient sollicités pour la couverture des besoins de financement sur la période 2027-2029.

Au titre de la **dette publique**, le Gouvernement s'est engagé sur la période 2027-2029 à maintenir un niveau d'endettement soutenable en cohérence avec la Stratégie de gestion de la Dette à Moyen Terme (SDMT). Le taux d'endettement passerait de 56,5% en 2027 à 54,9% en 2028 puis à 52,8% en 2029 demeurant en dessous de la norme communautaire de 70%.

Le stock de la dette publique est projeté à **38.320,3** milliards de FCFA en 2027, **40.445,0** milliards de FCFA en 2028 et **42.664,6** milliards de FCFA en 2029, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 5,5%. Cette évolution résulte des nouveaux emprunts à mobiliser selon les orientations de la Stratégie de gestion de la Dette à Moyen Terme.

Le service de la dette publique est attendu à **6.586,2** milliards de FCFA en 2027 et augmenterait pour ressortir à **7.490,6** milliards de FCFA en 2029 en raison principalement des programmes d'investissement qui nécessitent des financements. Le service de la dette intérieure reste dominé par les échéances de titres publics.

Le Gouvernement consent des efforts en vue du respect des critères de convergence de l'UEMOA et de la CEDEAO dans un environnement international difficile. Ainsi, le profil de l'ensemble des critères de convergence connaîtrait une évolution mitigée sur la période en dépit des efforts déployés tant dans la mobilisation des recettes que dans la gestion des dépenses.

Ainsi, au niveau de la CEDEAO, en 2027, tous les critères seraient respectés excepté celui relatif au solde budgétaire (3,5% du PIB). À partir de 2028, tous les critères de premier comme de second rang seraient conformes aux normes.

Concernant l'UEMOA, le déficit budgétaire se dégraderait à partir de 2027 (-3,5%) et sera respecté à partir de 2028 (-3,0%). Quant au taux d'inflation, il passera sous la barre de 3% à partir de 2027. Le critère relatif à l'encours de la dette serait satisfait sur toute la période. Le ratio masse salariale sur recettes fiscales serait contenu sous le seuil communautaire de 35%. S'agissant de la pression fiscale, malgré une progression régulière, le seuil de 20% ne serait pas atteint sur la période.

III. SITUATION FINANCIERE 2023-2029 DES ORGANISMES PUBLICS, COLLECTIVITES TERRITORIALES ET DISTRICTS AUTONOMES

III.1 Entreprises du portefeuille de l'Etat

Le portefeuille de l'Etat de Côte d'Ivoire est constitué de quatre-vingt-sept (87) entreprises au 31 décembre 2025, tout comme en 2024. Le portefeuille est composé de :

- quarante-sept (47) entreprises publiques dont vingt-six (26) Sociétés d'Etat, dix-sept (17) Sociétés à Participation Financière Publique Majoritaire et quatre (4) Sociétés à Participation Financière Publique Minoritaire Contrôlées par l'Etat ;
- quarante (40) Sociétés à Participation Financière Publique Minoritaire.

Le montant total du **capital social cumulé** des sociétés du portefeuille de l'Etat s'élève à 680,9 milliards de FCFA en 2025 contre 701,8 milliards de FCFA en 2024 et 739,2 milliards de FCFA en 2023.

La quote-part de l'Etat dans ce capital s'élève à 477,1 milliards de FCFA, soit un niveau moyen de participation financière publique de 70,1% à fin 2025, contre 498,1 milliards de FCFA en 2024 (participation financière publique moyenne de 71%) contre 539,9 milliards de FCFA en 2023 (participation financière publique moyenne de 73%).

Le chiffre d'affaires cumulé des entreprises publiques à fin 2025 s'élève à 4.728,3 milliards de FCFA contre 4.644,5 milliards de FCFA en 2024, soit une hausse de 1,8%. Cette progression est principalement portée par les contributions positives enregistrées par les sociétés LONACI (+87,2 milliards FCFA), PETROCI HOLDING (+64,8 milliards de FCFA), FER (+15 milliards de FCFA), CI-ENERGIES (+13,6 milliards de FCFA) et BNI (+10,4 milliards de FCFA), qui figurent parmi les principaux contributeurs à la dynamique globale du chiffre d'affaires.

Le résultat net qui découle de l'activité des entreprises publiques à fin 2025 ressort excédentaire de 240,4 milliards de FCFA. Ce résultat net est en baisse de 1% comparativement à l'exercice précédent dont l'excédent était de 242,8 milliards de FCFA. Cette diminution s'explique essentiellement par la baisse du résultat net de la SIR, qui enregistre un repli de 10,7 milliards de FCFA (-21%) entre 2024 et 2025. Cette évolution est liée à la contraction de la marge de raffinage, en recul de 10,4%, passant de 7,7 USD/Baril en 2024 à 6,9 USD/Baril en 2025. Cette situation résulte notamment de l'atténuation des tensions géopolitiques ayant précédemment soutenu la volatilité et les niveaux élevés des cours mondiaux des produits pétroliers.

En isolant la SIR, le résultat net cumulé des entreprises publiques s'apprécierait de 15% par rapport aux résultats à fin 2024. Cette amélioration est principalement attribuable aux contributions positives enregistrées par le BNETD (+5 milliards de FCFA), la PETROCI HOLDING (+3,7 milliards de FCFA) et le Port Autonome d'Abidjan (PAA) (+3,7 milliards de FCFA), qui constituent les principaux moteurs de la progression observée entre les deux exercices.

Par ailleurs, les entreprises affichant les résultats nets les plus élevés demeurent la BNI (42,5 milliards de FCFA), la SIR (39,7 milliards FCFA) et le PAA (39,4 milliards de FCFA).

D'une manière générale, le résultat net, tout comme le chiffre d'affaires du portefeuille des entreprises publiques, est dominé par le secteur « Hydrocarbures» qui affiche un bénéfice de 80,7 milliards de FCFA en 2024, soit 33,6% de l'excédent global dégagé par les entreprises publiques.

Par ailleurs, au 31 décembre 2025, **le stock de la dette financière** des entreprises publiques est estimé à 1.413,0 milliards de FCFA contre 2.678,0 milliards de FCFA en 2024 et 2.754,0 milliards de FCFA en 2023.

En 2025, le montant des **dettes rétrocedées** par l'Etat aux entreprises publiques s'élève à 556,4 milliards de FCFA contre 1.808,0 milliards de FCFA en 2024 et 1.859,0 milliards de FCFA en 2023. La baisse s'explique principalement par la réduction du stock de la dette de CI-ENERGIES, consécutive à l'annulation par l'Etat du service de la dette rétrocedée à cette société au titre des engagements antérieurs à 2024 (décision prise lors du Conseil Présidentiel du 4 juin 2025).

Quant à la **dette garantie par l'Etat** aux entreprises publiques, elle se répartit entre CI-ENERGIES (94,4%), ANSUT (5,3%) et AIR Côte d'Ivoire (0,3%) pour un stock de 150,1 milliards de FCFA à fin 2025, contre 301,4 milliards de FCFA à fin 2024 et 391,5 milliards de FCFA en 2023. La baisse du stock de la dette garantie de 2024 à 2025 s'explique par les remboursements réalisés au cours de la période et le remboursement anticipé des échéances par la SIR.

III.2 Etablissements Publics Nationaux et Structures Assimilées

En 2023, il y avait cent-un (101) Etablissements Publics Nationaux (EPN) et Structures Assimilées avec la création de l'Université de Bondoukou.

Au titre de l'exercice 2024, il a été dénombré cent-un (101) EPN et Structures Assimilées avec la création de deux (02) EPN à savoir, le Centre Régional des Œuvres Universitaires de Bondoukou (CROU-Bondoukou) et l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF) et la fin de la liquidation de deux (02) EPN, l'Agence de Gestion et de Développement des Infrastructures Industrielles (AGEDI) et le Fonds de Soutien et de Développement de la Presse (FSDP).

A fin décembre 2025, le nombre d'EPN est passé à cent-vingt-trois (123) avec la transformation de vingt-et-un (21) Centres Hospitaliers Régionaux (CHR) en Etablissements Publics Hospitaliers Régionaux (EPHR) et la création de l'Institut de Cardiologie de Bouaké (ICB), un nouvel Etablissement Public Hospitalier National (EPHN).

Les ressources globales des EPN et Structures Assimilées comprennent les ressources propres, les ressources fiscales affectées, les subventions octroyées par l'Etat et les excédents sur gestions antérieures. Ces ressources passent de 623,6 milliards de FCFA en 2023 à 704,5 milliards de FCFA en 2024 et à 703,4 milliards de FCFA en 2025.

En 2025, les prévisions de ressources des EPN, d'un montant de 703,4 milliards de FCFA, ont été réalisées à hauteur de 689,4 milliards de FCFA, soit un taux de 98,0% contre 88,4% en 2024 et 95,2% en 2023.

Le montant de 703,4 milliards de FCFA affecté aux dépenses des EPN et Structures Assimilées a été exécuté à hauteur de 641,9 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 91,3% à fin 2025 contre 83,8% enregistré à fin 2024 et 83,2% en 2023. Ces dépenses exécutées comprennent 554,6 milliards de FCFA pour l'exploitation et 87,3 milliards de FCFA pour l'investissement.

Les subventions de l'Etat aux Etablissements Publics Nationaux et Structures Assimilées, d'un montant de 501,0 milliards de FCFA en 2026, sont projetés à 532,2 milliards de FCFA en 2027, 581,0 milliards de FCFA en 2028 et à 543,2 milliards de FCFA en 2029.

III.3 Institutions de Prévoyance Sociale

L'IPS-CGRAE : les projections de cotisations passeraient de 295,0 milliards de FCFA en 2026 à 315,8 milliards de FCFA en 2029, soit une croissance annuelle moyenne d'environ 2,3 %, en lien avec la hausse progressive du nombre de cotisants projetée sur la période. **Les dépenses de prestations** passeraient de 235,7 milliards de FCFA en 2026 à 257,1 milliards de FCFA en 2029, soit un accroissement annuel moyen d'environ 2,9 %. Cette progression des charges techniques (prestations) s'explique par les départs à la retraite des fonctionnaires et agents de l'Etat, ainsi que par la poursuite des effets de la réforme du système de gestion des pensions publiques et des mesures sociales prises par le Président de la République en août 2022, 2024 et 2025. Il ressort des projections sur la période 2026–2029 que le solde technique moyen se situerait autour de 59,0 milliards de FCFA, traduisant une relative stabilité du régime, soutenue par la progression des cotisations sociales et la maîtrise de la dynamique des prestations.

L'IPS-CNPS : dans un contexte économique favorable et propice au développement de l'emploi formel dans le secteur privé, la marge technique de l'IPS-CNPS afficherait une progression annuelle moyenne de 5,3% sur la période 2026-2029. Elle passerait ainsi de 310,8 milliards de FCFA en 2026 à 363,0 milliards de FCFA en 2029. Cette évolution s'appuie sur les projections des produits et charges techniques issues de la dernière évaluation actuarielle réalisée en 2024, actualisées pour intégrer les dernières réformes du régime de retraite du secteur privé adoptées en Conseil des Ministres. Dans le même temps, les produits financiers, estimés à partir du portefeuille existant et des excédents futurs à investir, évolueraient dans un environnement de marché globalement porteur. Ils enregistreraient une croissance annuelle moyenne de 10 %, pour atteindre 123,9 milliards de FCFA en 2029, contre 93,1 milliards de FCFA en 2026. Parallèlement, les revenus locatifs issus des immeubles de rapport progresseraient à une croissance prudente de 5% par an, passant de 3,1 milliards de FCFA en 2026 à 3,6 milliards de FCFA en 2029. Enfin, en lien avec l'inflation et la poursuite des projets structurants ainsi que l'évolution de la couverture du territoire national (bureaux de représentation et nouvelles agences) et le déploiement de nouvelles branches telles que l'assurance-chômage et la retraite-logement, les charges de fonctionnement devraient croître à un rythme moyen de 5,1% par an sur la période. Cette évolution serait principalement portée par l'augmentation de la masse salariale et des autres charges de fonctionnement (+5% par an) ainsi que des charges financières liées aux emprunts. Ainsi, les charges de fonctionnement passeraient de 96,9 milliards de FCFA en 2026 à 112,4 milliards de FCFA en 2029.

L'IPS-CNAM : au 31 décembre 2025, l'effectif total de la population enrôlée est de 23 230 384 contre 16 257 490 en 2024 et 10 147 107 en 2023, soit un taux de croissance moyen annuel de 51,3%. En 2026, les produits de l'institution sont estimés à 86,5 milliards de FCFA. Ils sont projetés à 123,2 milliards de FCFA en 2027, puis à 134,1 milliards de FCFA en 2028 pour atteindre 146,7 milliards en 2029, soit une évolution moyenne annuelle de 9,1% sur la période de 2027-2029. Les cotisations sociales estimées à 61,1 milliards de FCFA en 2026 sont projetées à 75,2 milliards de FCFA en 2027, à 83,4 milliards de FCFA en 2028 et à 92,8 milliards de FCFA en 2029, soit une évolution moyenne annuelle de 14,95%. **Les charges techniques et de fonctionnement** sont estimées à 84,2 milliards de FCFA en 2026. Ces charges sont projetées à 117,6 milliards de FCFA en 2027, puis à 125,3 milliards en 2028 et à 135,6 milliards

de FCFA en 2029, soit une hausse moyenne annuelle de 7,3% sur la période 2027-2029. Sur cette période 2027-2029, **le solde technique** devrait connaître une légère baisse de 0,4% par an.

III.4 Collectivités Territoriales et Districts Autonomes

Au titre de l'exercice 2026, les appuis financiers aux Collectivités Territoriales et aux Districts Autonomes sont de 479,7 milliards de FCFA comprenant 224,7 milliards de FCFA pour les subventions et 255,0 milliards de FCFA pour les quotes-parts d'impôts partagés.

Sur la période 2027-2029, les appuis financiers de l'Etat aux Collectivités Territoriales et aux Districts Autonomes d'Abidjan et de Yamoussoukro sont projetés à 549,9 milliards de FCFA en 2027, à 603,7 milliards de FCFA en 2028 et à 667,5 milliards de FCFA en 2029.

Les impôts partagés constituent la composante dominante de cet appui avec 1.184,7 milliards de FCFA projetés (51,5%), contre 1.116,1 milliards de FCFA pour les subventions (48,5 %). Les subventions relatives aux investissements représentent la part la plus significative (873,5 milliards de FCFA, soit 38 % du total), témoignant de l'effort de l'Etat pour soutenir le développement des équipements locaux.

IV. PROGRAMMATION BUDGETAIRE 2027-2029

La politique budgétaire de l'Etat sur la période 2027-2029 consistera à poursuivre les efforts de consolidation budgétaire en vue de respecter la norme de déficit de l'UEMOA de 3,0% du PIB. Les actions à mener en vue d'atteindre l'objectif susmentionné sont :

- **améliorer la capacité de mobilisation des recettes intérieures** : il s'agira de soutenir la mobilisation des recettes fiscales par la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Mobilisation des Recettes à Moyen Terme, afin de générer l'espace fiscal nécessaire pour financer une transformation économique plus profonde vers le statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. Cette action devrait permettre l'accroissement de la pression fiscale qui passerait en pourcentage du PIB à 14,9% en 2026, 15,5% en 2027, 16,3% en 2028 puis 16,8% en 2029 contre 13,8% en 2024 et 14,7% en 2025 ;
- **rationaliser les dépenses publiques et maîtriser l'endettement public** : il s'agira de poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement, la gestion efficiente des dépenses d'investissement et la viabilité de la dette. Ainsi, le ratio d'endettement se situerait en moyenne à 54,7% sur la période 2027-2029;
- **renforcer les investissements structurants et la lutte contre la pauvreté** : la politique budgétaire vise à dégager une marge de manœuvre budgétaire suffisante pour les dépenses d'investissement et de lutte contre la pauvreté, en vue d'améliorer continuellement le bien-être des populations ;
- **renforcer les actions en faveur de la promotion du genre et pour la résilience au changement climatique** : le Gouvernement prendra en compte les questions liées au changement climatique et au genre dans la définition des politiques publiques et le choix des investissements afin de renforcer la résilience au changement climatique et de garantir l'égalité des chances.

Le Gouvernement poursuivra la gestion prudente des finances publiques à travers la régulation budgétaire qui vise à mettre en adéquation les dépenses et les ressources disponibles, en vue d'atteindre l'objectif de déficit budgétaire tout en préservant les dépenses prioritaires.

IV.1 Projections des ressources du budget de l'Etat

Les ressources du budget de l'Etat sont constituées de recettes budgétaires, de ressources de trésorerie et des recettes des comptes spéciaux du trésor. Ces ressources s'établiraient pour l'année 2027 à **18.466,1 milliards de FCFA**, en hausse de 6,4% par rapport à 2026. Elles sont projetées à **20.485,3 milliards de FCFA** et à **22.315,8 milliards de FCFA** respectivement en 2028 et 2029. Elles connaîtraient une hausse de 2.019,1 milliards de FCFA (+10,9%) entre 2027 et 2028 et de 1.830,5 milliards de FCFA (+8,9%) entre 2028 et 2029.

IV.1.1 Projections des recettes budgétaires

Les recettes budgétaires constituées de recettes fiscales, de recettes non fiscales et de dons sont projetées à **9.394,5 milliards de FCFA** en 2027, à **10.685,4 milliards de FCFA** en 2028 et à **12.077,6 milliards de FCFA** en 2029, soit une progression moyenne annuelle de 13,4% sur la période.

➤ **Recettes fiscales budgétaires 2027-2029**

Les recettes fiscales budgétaires devraient passer de **8.818,6 milliards** de FCFA en 2027, à **10.150,7** milliards de FCFA en 2028 et à **11.512,3** milliards de FCFA en 2029, soit une progression moyenne annuelle de 14,3%, rendue possible grâce au raffermissement de l'activité économique, à l'impact des réformes fiscales et douanières et aux efforts de recouvrement des régies financières.

➤ **Recettes non fiscales**

Les recettes non fiscales sont projetées à **339,6** milliards de FCFA en 2027, à **364,5** milliards de FCFA en 2028 et à **386,2** milliards de FCFA en 2029. Cette tendance s'explique essentiellement par la bonne évolution attendue des recettes de services et des recettes issues de l'occupation du domaine public sur toute la période.

➤ **Dons**

Les **dons** attendus de 2027 à 2029 sont constitués de dons-programmes et de dons-projets. En 2027, les dons-programmes attendus à **74,4** milliards de FCFA sont issus du C2D. En 2028, aucun montant n'est prévu au titre des dons programmes.

En ce qui concerne les dons-projets, ils sont projetés à **161,9** milliards de FCFA en 2027, à **170,3** milliards de FCFA en 2028 et à **179,1** milliards de FCFA en 2029, en lien avec les conventions signées

V.1.2 Ressources de trésorerie 2027-2029

Les ressources de trésorerie sont projetées à **7.394,3** milliards de FCFA en 2027, à **7.989,1** milliards de FCFA en 2028 et à **8.235,7** milliards de FCFA en 2029. Elles comprennent les produits de cession d'actifs, les remboursements de prêts et avances ainsi que les emprunts.

➤ **Emprunts sur les marchés monétaire et financier**

Les emprunts sur les marchés monétaire et financier sont projetés à **5.591,4** milliards de FCFA en 2027, à **6.051,7** milliards de FCFA en 2028 et à **6.294,2** milliards de FCFA en 2029. Ces prévisions tiennent compte des besoins de financement, de la profondeur des marchés des capitaux et de la capacité de mobilisation de l'Etat sur ces marchés conformément à la stratégie de gestion de la dette à moyen terme.

➤ **Emprunts-projets et emprunts-programmes**

Les emprunts-projets sont projetés à **1 511,9** milliards de FCFA en 2027, à **1.590,5** milliards de FCFA en 2028 et à **1.673,2** milliards de FCFA en 2029. Quant aux emprunts-programmes, ils sont attendus à **221,8** milliards de FCFA, **276,0** milliards de FCFA et **200,0** milliards de FCFA respectivement en 2027, 2028 et 2029.

➤ **Autres ressources de trésorerie**

Les produits de cessions d'actifs sont prévus uniquement en 2027 à **0,8** milliard de FCFA. En 2028 et 2029, aucune ressource en provenance de la vente d'actifs n'est prévue. Les produits de remboursements de prêts et avances sont, quant à eux, attendus à **68,3** milliards de FCFA en 2027, **70,8** milliards de FCFA en 2028 et **68,4** milliards de FCFA en 2029.

IV.1.3 Recettes des Comptes Spéciaux du Trésor 2027-2029

Les recettes des Comptes Spéciaux du Trésor sont attendues à **1.677,4** milliards de FCFA en 2027, **1.810,8** milliards de FCFA en 2028 et **2.002,4** milliards de FCFA en 2029, en lien avec l'augmentation des recettes affectées aux Collectivités Territoriales (**265,2** milliards de FCFA en 2027, **306,8** en 2028 et **357,7** en 2029) et les transferts au Fonds d'Entretien Routier (FER) et à la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR).

IV.2 Projections des dépenses du budget de l'Etat

La programmation des dépenses du budget de l'Etat sur la période 2027-2029 s'inscrit dans la poursuite de la politique budgétaire du Gouvernement orientée vers les investissements structurants à fort impact social, tout en respectant les engagements de l'Etat avec les partenaires économiques et financiers. Cette politique vise d'une part, la maîtrise des dépenses de personnel, de transferts, d'achats de biens et services, et d'autre part la consolidation de la soutenabilité de l'endettement public, afin de dégager des marges au profit des investissements et des dépenses de lutte contre la pauvreté.

Les dépenses de l'Etat sont constituées de dépenses budgétaires, de charges de trésorerie et des dépenses des Comptes Spéciaux du Trésor. Ces dépenses sont projetées à **18.466,1** milliards de FCFA en 2027, **20.485,3** milliards de FCFA en 2028 et **22.315,8** milliards de FCFA en 2029.

IV.2.1 Projections des dépenses budgétaires 2027-2029

Les dépenses budgétaires sont constituées des charges financières de la dette publique, des dépenses de personnel, des dépenses d'acquisition de biens et services, des transferts courants et des dépenses d'investissement. Elles sont projetées à **12.096,2** milliards de FCFA en 2027, **13.255,5** milliards de FCFA en 2028 et **14.883,2** milliards de FCFA en 2029.

➤ **Charges financières de la dette publique**

Les charges financières de la dette publique, qui comprennent les intérêts, frais et commissions sur la dette, sont prévues à **1.893,7** milliards de FCFA en 2027, à **1.935,0** milliards de FCFA en 2028 et à **2.060,4** milliards de FCFA en 2029. Cette programmation prend en compte aussi bien la dette intérieure que la dette extérieure.

Au titre de la dette intérieure, le règlement de ces charges est programmé à **841,1** milliards de FCFA en 2027, à **858,2** milliards de FCFA en 2028 et à **927,6** milliards de FCFA en 2029.

En ce qui concerne la dette extérieure, ces charges sont prévues à **1.052,6** milliards de FCFA en 2027, à **1.076,8** milliards de FCFA en 2028 et à **1.132,8** milliards de FCFA en 2029.

➤ **Dépenses de personnel**

La masse salariale pour les années 2027, 2028 et 2029 est programmée respectivement à **3.129,9** milliards de FCFA, **3.466,1** milliards de FCFA et **3.638,1** milliards de FCFA, soit 29,7% en 2027, 28,9% en 2028 et 26,8% en 2029 des recettes fiscales (y compris les recettes affectées).

Ces projections prennent en compte l'impact de la revalorisation de la prime exceptionnelle de fin d'année et l'évolution indiciaire. Elles intègrent également :

- l'impact des entrées nettes d'agents dans la fonction publique, notamment le recrutement exceptionnel de 8.653 enseignants contractuels dont 2.885 en 2027 et 5.768 en 2028 ;
- l'impact de l'avancement des carrières individuelles (les avancements d'échelon tous les deux ans et les promotions au grade supérieur).

➤ **Dépenses d'acquisition de biens et services**

Les achats de biens et services sont projetés à **1.197,8** milliards de FCFA en 2027, **1.277,8** milliards de FCFA en 2028 et **1.280,3** milliards de FCFA en 2029. Ces charges prennent en compte les dépenses centralisées de consommation d'eau, de téléphone et d'électricité qui passeraient de **172,0** milliards de FCFA en 2027 à **189,2** milliards de FCFA en 2028 et pourraient s'établir à **208,1** milliards de FCFA en 2029.

Les autres dépenses d'achats de biens et services hors abonnement sont prévues en 2027, 2028 et 2029 à des montants respectifs de **1.025,8** milliards de FCFA, de **1.088,6** milliards de FCFA et de **1.072,2** milliards de FCFA.

➤ **Subventions et transferts**

Les transferts à effectuer par l'Etat à ses démembrements, aux autres structures ainsi qu'aux ménages sont projetés à **1.074,0** milliards de FCFA en 2027, **1.112,6** milliards de FCFA en 2028 et **1.274,2** milliards de FCFA en 2029.

Ces transferts sont effectués essentiellement au profit (i) des établissements privés d'enseignement pour couvrir les frais d'écolage des élèves et étudiants affectés par l'Etat, (ii) des Etablissements Publics Nationaux et Structures Assimilées pour mettre en œuvre les missions spécifiques de l'Etat, (iii) des élèves et étudiants au titre des bourses, pécules et frais de transport, (iv) des Collectivités Territoriales et Districts Autonomes pour soutenir la politique de décentralisation de l'Etat et (v) au secteur électricité à travers l'abandon d'une partie des revenus du gaz.

➤ **Dépenses d'investissement**

Les dépenses d'investissement seraient de **4.800,8** milliards de FCFA en 2027, **5.464,1** milliards de FCFA en 2028 et **6.630,2** milliards de FCFA en 2029.

En prenant en compte le Fonds d'Investissement en Milieu Rural (FIMR), le Fonds d'Entretien Routier (FER) et la parafiscalité dans le secteur anacarde, les dépenses d'investissement se situeraient globalement à **5.126,0** milliards de FCFA en 2027, **5.812,8** milliards de FCFA en 2028 et **7.004,3** milliards de FCFA en 2029. Elles intègrent les dépenses financées par les appuis extérieurs de **1.673,8** milliards de FCFA, **1.760,8** milliards de FCFA et de **1.852,4** milliards de FCFA respectivement en 2027, 2028 et 2029.

IV.2.2 Projection des charges de trésorerie 2027-2029

Les charges de trésorerie concernent le remboursement du capital de la dette publique. Elles sont programmées à **4.692,5** milliards de FCFA en 2027, **5.419,0** milliards de FCFA en 2028 et **5.430,2** milliards de FCFA en 2029.

Concernant la dette intérieure, le remboursement du capital est prévu en 2027 à **3.051,2** milliards de FCFA, **3.462,4** milliards de FCFA en 2028 et **3.503,0** milliards de FCFA en 2029.

Quant à la dette extérieure, les charges d'amortissement sont prévues à **1.641,3** milliards de FCFA en 2027, **1.956,6** milliards de FCFA en 2028 et **1.927,2** milliards de FCFA en 2029.

IV.2.3 Projection des dépenses des comptes spéciaux du Trésor 2027-2029

Les dépenses des Comptes Spéciaux du Trésor sont prévues à **1.677,4** milliards de FCFA en 2027, **1.810,8** milliards de FCFA en 2028 et **2.002,4** milliards de FCFA en 2029.

IV.3 Répartition des projections budgétaires par fonction

L'analyse par fonction des projections hors charges financières et de trésorerie, sur la période 2027-2029, fait ressortir, outre les services généraux de l'administration publique, une prédominance de l'enseignement (19,2%), suivis des logements et équipements collectifs (12,6%), des affaires économiques (12,3%) et de la santé (7,2%).

Les dépenses des "**services généraux des administrations publiques**" hors service de la dette se chiffraient à **3.663,6** milliards de FCFA en 2027, **4.191,1** milliards de FCFA en 2028 et **5.227,7** milliards de FCFA en 2029. Elles représenteraient en moyenne 32,8 % des dépenses totales de la période.

Sur la période 2027-2029, les crédits destinés à "**la défense**" évolueraient en passant de **528,5** milliards de FCFA en 2027 à **546,3** milliards de FCFA en 2028 et à **560,3** milliards de FCFA en 2029.

Les dépenses dans le domaine de "**l'ordre et de sécurité publics**", concernent les dépenses de la police nationale, de l'appareil judiciaire et des établissements pénitentiaires. Sur la période 2027-2029, ces dépenses sont projetées à **442,8** milliards de FCFA en 2027, **466,7** milliards de FCFA en 2028 et **492,9** milliards de FCFA en 2029. Les politiques publiques visées au titre de cette fonction portent entre autres sur la mise en œuvre de la Loi de Programmation de la Sécurité Intérieure, le renforcement de la sécurité des personnes et de leurs biens, le renforcement du dispositif de gestion des risques et catastrophes, la modernisation du système pénitentiaire, l'amélioration de l'accessibilité des citoyens au système judiciaire, la promotion des Droits de l'Homme, la justice de proximité et la participation citoyenne durable.

Au niveau de la fonction "**affaires économiques**" crédits prévus pour la mise en œuvre des mesures et projets de cette fonction s'établiraient à **1.499,5** milliards de FCFA en 2027, **1.595,8** milliards de FCFA en 2028 et **1.792,4** milliards de FCFA en 2029.

En matière de "**protection de l'environnement**", les crédits budgétaires prévus se chiffraient à **537,7** milliards de FCFA en 2027, **601,7** milliards de FCFA en 2028 et **674,3** milliards de FCFA en 2029. Ces crédits visent également le renforcement de la lutte contre l'insalubrité et les nuisances environnementales, la conduite d'une gestion écologique et rationnelle des différentes catégories de déchets solides ainsi que la mise en place des systèmes d'alerte précoce multirisques et d'un cadre approprié pour le Partenariat Public-Privé.

La fonction "**logements et équipements collectifs**" représente 12,6% des dépenses totales du budget sont projetées à **1.537,3** milliards de FCFA en 2027, **1.667,3** milliards de FCFA en 2028 et **1.832,8** milliards de FCFA en 2029. La fonction regroupe les sous fonctions logements, alimentation en eau potable et équipements collectifs.

Au titre de la fonction "**santé**", les dépenses de santé sont projetées à **882,8** milliards de F CFA en 2027, **974,6** milliards de F CFA en 2028 et **994,0** milliards de F CFA en 2029. Ces crédits serviront à la mise en œuvre de plusieurs actions visant à contribuer à l'amélioration de l'offre, de la qualité et de l'utilisation

des services de santé, au renforcement de la lutte contre la maladie, ainsi qu'à l'amélioration de la santé maternelle et infanto-juvénile. Il s'agira de garantir la disponibilité des médicaments, des vaccins et des intrants stratégiques de qualité au niveau de la Nouvelle Pharmacie de la Santé Publique (NPSP) et au niveau périphérique. En outre, dans le cadre de la Couverture Maladie Universelle, plusieurs établissements sanitaires feront l'objet de mise à niveau.

En ce qui concerne **les loisirs, la culture et le culte**, les dépenses au niveau de cette fonction sont projetées à **224,4** milliards de F CFA en 2027, à **236,5** milliards de F CFA en 2028 et à **250,2** milliards de FCFA en 2029. Ces crédits ont trait au développement services récréatifs et sportifs, services culturels et des Culte et autres services communautaires.

Les crédits consacrés à la fonction **"enseignement"** sont projetés à **2.327,9** milliards de FCFA en 2027, **2.594,9** milliards de FCFA en 2028 et **2.720,1** milliards de FCFA en 2029. Ces projections sont en ligne avec l'ambition du Gouvernement (i) d'assurer l'éducation primaire universelle pour tous les enfants, (ii) de bâtir un système qui assure la réussite à tous, (iii) de transformer le dispositif actuel de formation professionnelle et technique en un véritable outil de développement des compétences professionnelles et (iv) de mettre en œuvre des programmes visant à disposer de ressources humaines de qualité, bien éduquées, bien formées et productives.

Les crédits budgétaires alloués à la fonction protection sociale sont projetés à **235,4** milliards de FCFA en 2027, à **256,5** milliards de FCFA en 2028 et à **280,5** milliards de FCFA en 2029. La fonction Protection sociale englobe les sous-fonctions famille et enfants et protection sociale.

IV.4 Répartition des projections selon les piliers du PND 2026-2030

La programmation budgétaire 2027-2029 se fixe comme objectif l'accélération de la marche vers l'émergence à travers l'industrialisation de l'économie et une meilleure répartition des fruits de la croissance. Pour ce faire, elle prend en compte les priorités du Gouvernement sur la période 2027-2029 telles que reflétées dans le Plan National de Développement 2026-2030 notamment (i) la compétitivité de l'économie ivoirienne, (ii) la bonne gouvernance et (iii) l'amélioration du bien-être des populations dans l'équité.

Cette programmation s'articule autour des six (06) piliers ci-après.

Au titre de **"la paix, la sécurité et la stabilité durables"**, la programmation budgétaire 2027-2029 concourt à la consolidation de cette priorité en y consacrant **1.033,1** milliards de FCFA en 2027, **1.117,9** milliards de FCFA en 2028 et **1.129,3** milliards de FCFA en 2029. Ces montants contribueront à poursuivre et intensifier les efforts pour renforcer la sécurité nationale par une action coordonnée, préventive et dissuasive, afin de conforter la paix, d'ancrer la cohésion sociale et de garantir l'intégrité du territoire et la protection des institutions de la république.

S'agissant de **"la modernisation de l'agriculture, la consolidation de la sécurisation foncière rurale, l'accroissement de la productivité et le renforcement des chaînes de valeurs agricoles"**, les crédits sont estimés à **428,0** milliards de FCFA en 2027, **450,3** milliards de FCFA en 2028 et **471,5** milliards de FCFA en 2029. Ces dépenses aideront à soutenir la modernisation du secteur agricole, animal et halieutique. Par ailleurs, le Gouvernement entend améliorer la productivité et accroître la compétitivité des systèmes de production et de distribution alimentaire, tout en favorisant une meilleure intégration du secteur privé et la création d'emplois en milieu rural.

En ce qui concerne **"la promotion de l'investissement privé, des champions nationaux et la réduction de l'informalité"**, les projections budgétaires en 2027 se chiffrent à **1.055,4** milliards de FCFA. Elles passeraient à **1.133,0** milliards de FCFA en 2028 puis à **1.314,5** milliards de FCFA en 2029. Ces montants contribueront à (i) l'accélération de l'industrialisation, (ii) le renforcement de l'appui aux opérateurs économiques locaux, (iii) l'émergence de champions nationaux compétitifs, (iv) l'attraction et l'optimisation des Investissements Directs Etrangers et (v) la réduction de l'informalité de l'économie, notamment à travers des outils digitaux innovants.

Relativement **"au développement du capital humain, des compétences et la création d'emplois décents"**, les dépenses sont projetées à **4.158,9** milliards de FCFA en 2027, **4.584,8** milliards de FCFA en 2028 et **4.816,4** milliards de FCFA en 2029. Ces montants seront consacrés notamment, aux actions dans les domaines de l'éducation nationale, l'enseignement supérieur et la recherche scientifique, l'enseignement technique et la formation professionnelle, la santé, l'emploi et le travail, la jeunesse et la population.

Concernant **"le développement des infrastructures stratégiques et des pôles économiques régionaux, transition écologique, résilience climatique et économie circulaire"**, les projections de dépenses se chiffrent à **8.931,1** milliards de FCFA en 2027, à **10.028,6** milliards de FCFA en 2028 et à **11.116,1** milliards de FCFA en 2029. Ces crédits budgétaires contribueront principalement (i) au renforcement des infrastructures stratégiques, (ii) au développement des Pôles Economiques Compétitifs (PEC), (iii) à l'amélioration de l'accès équitable aux services de base, (iv) à l'intégration de la transition écologique dans les politiques de développement et (v) à la promotion de l'économie circulaire.

Pour ce qui est de **"la promotion de la bonne gouvernance et modernisation de l'Etat"**, les projections de dépenses se chiffrent à **2.859,6** milliards de FCFA en 2027, **3.170,7** milliards de FCFA en 2028 et **3.468,0** milliards de FCFA en 2029.

L'Etat entend consolider un appareil administratif moderne, performant et orienté vers les résultats, afin de renforcer la confiance des citoyens et améliorer l'efficacité de l'action publique. Les ressources allouées permettront de renforcer la gouvernance administrative, locale et judiciaire, d'améliorer la gouvernance économique et financière et de renforcer la mobilisation des ressources et le financement de l'économie.

CONCLUSION

Les projections économiques et budgétaires sur la période 2027-2029 s'inscrivent dans le Plan Stratégique « Côte d'Ivoire 2030 », telles que reflétées dans le Plan National de Développement (PND) 2026-2030. Sur la base d'une prévision de croissance du PIB de 6,5% en 2027, 6,4% en 2028 et de 7,7% en 2029, la programmation budgétaire s'établit à 18.466,1 milliards de FCFA, à 20.485,3 milliards de FCFA et à 22.315,8 milliards de FCFA respectivement en 2027, 2028 et 2029.

Ces projections visent essentiellement la consolidation durable de la paix, la sécurité et la stabilité, la modernisation de l'agriculture, la promotion de l'investissement privé, des champions nationaux et la réduction de l'informalité, le développement du capital humain, des compétences et la création d'emplois décents, le développement des infrastructures stratégiques au niveau national, la préservation de l'environnement ainsi que la promotion de la bonne gouvernance et la modernisation de l'Etat.

Cette stratégie de développement devrait se matérialiser par une forte implication du secteur privé, conformément à la volonté du Gouvernement de faire de celui-ci le fer de lance de la croissance économique et de l'industrialisation.

Pour y parvenir, les investissements dans les secteurs sociaux et moteurs de croissance seront intensifiés en vue de l'amélioration substantielle des conditions de vie des populations. Aussi, le Gouvernement poursuivra la consolidation du cadre macroéconomique ainsi que l'accélération des réformes structurelles et sectorielles.

Pour soutenir toutes ces actions, la présente programmation triennale consacre la poursuite de l'amélioration du recouvrement des recettes intérieures, la maîtrise continue des charges de fonctionnement et de l'endettement public, l'accroissement de l'investissement, des dépenses de lutte contre la pauvreté et les dépenses en faveur de la lutte contre les effets du changement climatique ainsi que la consolidation budgétaire.

Les données économiques et budgétaires qui y figurent, sont provisoires et susceptibles de connaître quelques évolutions par la prise en compte d'éventuelles nouvelles informations qui pourraient intervenir avant la finalisation du projet de budget 2027.

ANNEXES

Annexe 1 : Variation en volume des secteurs du PIB de 2023 à 2029	25
Annexe 2 : Hypothèses de projections des principaux produits de base de 2023 à 2029	26
Annexe 3 : Contribution à la croissance du PIB de 2023 à 2029/ Optique Offre	27
Annexe 4 : Contribution à la croissance du PIB de 2023 à 2029 / Optique Demande	28
Annexe 5 : Prévisions des indicateurs monétaires de 2023 à 2029	29
Annexe 6 : Balance des paiements de 2023 à 2029	30
Annexe 7 : Tableau des Opérations Financières de l'Etat de 2027 à 2029	31
Annexe 8 : Evolution des ressources du Budget de l'Etat de 2023 à 2029	32
Annexe 9 : Evolution des recettes fiscales de 2023 à 2029	34
Annexe 10 : Dépenses du budget de l'Etat de 2023 à 2029	36
Annexe 11 : Récapitulatif des dépenses de l'Etat par fonction de 2026 à 2029	38
Annexe 12 : Budget 2026, projet de budget 2027 et projections 2028 et 2029 selon les piliers et choix stratégiques du PND 2026-2030	39

Annexe 1 : Variation en volume des secteurs du PIB de 2023 à 2029

En pourcentage (%)

Secteurs	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
	Réalisation	Provisoire	Estimation	Prévision	Prévision	Prévision	Prévision
Secteur primaire	3,1	5,3	4,4	7,5	2,8	4,6	4,2
Agriculture vivrière, élevage	12,4	7,1	7,7	6,6	6,1	6,0	5,7
Agriculture d'exportation	-0,6	4,3	3,1	8,3	1,3	4,0	3,5
Sylviculture	0,9	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pêche	6,5	10,9	5,2	5,2	5,2	5,2	5,2
Secteur secondaire	10,7	4,8	6,7	6,4	8,1	6,9	13,3
Extraction minière	17,2	16,6	12,2	7,8	9,0	1,5	38,4
Industries agro-alimentaires	5,4	-2,5	-2,6	6,0	7,5	8,5	6,8
Produits pétroliers	11,2	3,7	4,3	-2,5	5,6	7,9	4,7
Energie (gazeaulec)	7,4	7,1	6,6	5,0	6,8	7,7	5,0
BTP	16,7	0,4	7,4	7,1	8,2	9,0	6,5
Autres industries manufacturières (1)	8,2	6,2	8,9	5,8	8,2	7,9	8,4
Secteur tertiaire	5,8	6,4	7,5	5,8	6,9	7,1	6,4
Transports	2,3	5,7	7,2	5,7	6,6	6,9	6,0
Télécommunication	4,2	5,4	7,2	5,7	6,5	6,9	6,1
Commerce	11,3	8,2	7,3	5,8	6,6	6,9	6,0
Autres services (2)	2,7	5,1	7,9	5,7	7,4	7,5	7,1
Droits et taxes	6,2	6,9	6,5	6,5	7,7	7,6	7,2
Pib non marchand	7,2	8,6	6,0	5,2	5,5	3,3	4,5
Produit intérieur brut (PIB)	6,6	6,0	6,6	6,2	6,5	6,4	7,7
Déflateur	3,9	1,7	3,1	1,1	2,1	2,2	1,8

Source : MPD-ANStat/ MEFB –DGE

Annexe 2 : Hypothèses de projections des principaux produits de base de 2023 à 2029

(En milliers de tonnes)

Productions	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
	Réalisation	Provisoire	Estimation	Prévision	Prévision	Prévision	Prévision
Café	46,9	72,1	27,3	25,0	50,0	50,0	75,0
Cacao	1 822,3	1 890,8	1 840,3	2 050,0	1 950,0	2 000,0	2 000,0
Bananes	505,1	478,4	491,1	510,6	525,8	540,6	555,3
Ananas	76,6	81,9	74,7	69,1	64,7	61,2	58,3
Coton graine	236,2	347,9	311,7	393,8	454,5	497,3	537,1
Régime de palme	562,5	496,0	456,8	457,2	466,4	475,7	485,2
Sucre	203,7	212,0	184,5	221,5	225,6	229,3	232,7
Caoutchouc	1 624,8	1 686,6	1 853,1	2 038,4	2 242,3	2 399,2	2 567,2
Anacarde	1 225,9	944,7	1 549,2	1 626,7	1 708,0	1 793,4	1 883,1
Pétrole (milliers de barils)	10 768,2	16 138,8	23 013,1	25 553,3	32 036,8	30 990,3	64 605,4
Barils/jour	29 502,0	44 095,0	63 049,6	70 009,0	87 772,0	84 673,0	177 001,0
Gaz (millions de mètre cube)	2 607,0	2 413,1	2 754,4	3 142,0	3 276,4	3 409,7	5 002,5
Or (en kilogramme)	51 185,0	59 124,0	59 330,0	63 000,0	65 000,0	67 000,0	69 000,0
Manganèse (tonnes)	1 175 300,9	1 033 405,1	1 116 572,0	1 138 000,0	1 188 000,0	1 238 000,0	1 288 000,0
Diamant (carats)	2 367,6	676,4	568,4	1 750,0	2 600,0	3 600,0	4 900,0
Nickel (milliers de tonnes)	2 480,5	1 482,8	1 528,9	2 217,4	2 297,4	2 377,4	2 457,4
Bauxite (milliers de tonnes)	200,0	607,7	1 156,1	1 062,4	1 162,4	1 262,4	1 362,4
Production de produits pétroliers (Kt)	5 143,6	5 387,9	5 943,9	5 899,1	6 196,8	6 372,4	6 734,3
Production d'électricité (GWH)	13 344,2	13 919,4	14 723,3	16 123,0	18 139,8	20 489,0	21 875,0

Source : MPD-ANStat / MEFB -DGE

Annexe 3 : Contribution à la croissance du PIB de 2023 à 2029/ Optique Offre

Secteurs	En points de croissance						
	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
	Réalisation	Provisoire	Estimation	Prévision	Prévision	Prévision	Prévision
Secteur Primaire	0,5	0,9	0,8	1,3	0,5	0,8	0,7
Agriculture vivrière élevage	0,6	0,3	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3
Agriculture d'exportation	-0,1	0,5	0,3	0,9	0,1	0,4	0,4
Sylviculture	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pêche	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Secteur Secondaire	2,5	1,2	1,6	1,5	1,9	1,7	3,2
Extraction minière	0,6	0,7	0,6	0,4	0,4	0,1	1,8
Industries agro-alimentaires	0,3	-0,1	-0,1	0,3	0,3	0,4	0,3
Produits pétroliers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Energie (gazeaulec)	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
BTP	0,8	0,0	0,4	0,4	0,4	0,5	0,3
Autres industries manufacturières	0,6	0,5	0,7	0,5	0,7	0,6	0,7
Secteur Tertiaire	2,6	2,8	3,3	2,5	3,0	3,1	2,8
Transports	0,2	0,5	0,6	0,5	0,5	0,5	0,5
Télécommunication	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1
Commerce	1,8	1,4	1,3	1,0	1,1	1,2	1,0
Autres services	0,5	0,8	1,3	1,0	1,2	1,2	1,2
PIB Marchand	5,6	4,9	5,6	5,3	5,4	5,6	6,8
Services d'administration publique	0,5	0,6	0,4	0,3	0,4	0,2	0,3
Institutions sans but lucratif (ISBL)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
PIB non marchand	0,5	0,6	0,4	0,4	0,4	0,2	0,3
PIB au coût des facteurs	6,1	5,5	6,1	5,7	5,8	5,8	7,1
Droits et taxes nets de subventions	0,5	0,6	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6
TOTAL PIB OFFRE AU PRIX DU MARCHÉ	6,5	6,0	6,6	6,2	6,5	6,4	7,7

Source : MPD-ANStat / MEFB -DGE

Annexe 4 : Contribution à la croissance du PIB de 2023 à 2029 / Optique Demande

En points de croissance

Secteurs	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
	Réalisation	Provisoire	Estimation	Prévision	Prévision	Prévision	Prévision
FBCF :	0,8	1,7	2,8	2,7	2,8	2,9	3,0
Ménages	0,2	0,3	0,8	0,5	0,5	0,5	0,5
Sociétés financières et sociétés non financières	0,4	1,4	1,2	1,4	1,6	1,7	1,8
APU	0,2	0,0	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8
ISBL	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Consommation finale	6,9	2,0	4,3	3,1	2,9	3,1	3,2
Ménages	6,3	1,6	4,0	2,4	2,3	2,5	2,8
APU	0,6	0,4	0,3	0,7	0,6	0,6	0,4
ISBL	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Variation des stocks	-0,2	-3,2	-0,2	-2,3	-1,2	-0,3	-0,1
Demande externe nette	-0,9	5,5	-0,4	2,7	1,9	0,7	1,6
Exportations	1,7	6,4	3,7	4,7	2,8	4,1	4,4
Biens	1,5	5,4	3,7	4,4	2,6	3,9	4,1
Services non facteurs	0,2	1,0	0,0	0,3	0,2	0,2	0,2
Importations	2,5	0,9	4,1	2,0	0,9	3,4	2,8
Biens	0,8	0,2	4,7	1,0	1,6	3,1	1,6
Services non facteurs	1,7	0,7	-0,6	1,0	-0,7	0,3	1,2
TOTAL PIB DEMANDE	6,5	6,0	6,6	6,2	6,5	6,4	7,7

Source : MPD-ANStat / MEFB -DGE

Annexe 5 : Prévisions des indicateurs monétaires de 2023 à 2029

En milliards de FCFA

INDICATEURS MONETAIRES	Décembre 2023	Décembre 2024	Décembre 2025	Prévision			
				Décembre 2026	Décembre 2027	Décembre 2028	Décembre 2029
MONNAIE AU SENS LARGE	17 440,1	20 261,5	24 529,4	27 081,6	30 372,7	33 622,1	39 942,4
Circulation fiduciaire	4 019,0	4 818,5	6 135,9	5 400,1	5 804,2	6 146,1	7 301,5
Dépôts	13 421,1	15 443,0	18 393,5	21 681,5	24 568,5	27 476,0	32 641,0
CONTREPARTIES	17 440,1	20 261,5	24 529,4	27 081,6	30 372,7	33 622,1	39 942,4
Actifs Extérieurs nets	2 634,3	4 302,7	6 825,7	8 132,3	8 531,9	8 785,4	11 067,8
Créances intérieures	17 667,6	19 833,8	22 109,5	24 642,8	28 348,5	32 167,6	36 863,6
- Créances nettes sur l'Administration Centrale	6 261,9	7 117,0	7 697,7	8 662,3	10 186,2	11 589,9	13 536,4
- Créances sur les autres secteurs	11 405,7	12 716,9	14 411,8	15 980,5	18 162,3	20 577,7	23 327,2
Passifs non monétaires et autres postes nets	2 861,8	3 875,1	4 405,8	5 693,5	5 693,5	6 507,7	7 330,9

Source : BCEAO

Annexe 6 : Balance des paiements de 2023 à 2029

En milliards de FCFA

LIBELLE POSTE	2023 Définitif	2024 Définitif	2025 Estimation	2026 Projection	2027 Projection	2028 Projection	2029 Projection
a- Compte des transactions courantes (1+2+3)	-3 944,4	-2 360,1	-367,6	-1 556,4	-2 381,6	-2 697,0	-1 008,2
1- Biens et services	-1 940,1	22,2	3 150,0	2 014,1	1 599,8	1 596,0	3 616,5
Balance des biens	1 062,3	3 307,8	6 475,4	5 826,5	5 125,3	5 241,5	6 981,6
Exportations de biens FOB	10 382,4	12 609,1	16 521,9	17 690,6	16 499,0	16 957,3	19 279,2
Importations de biens FOB	-9 320,1	-9 301,3	-10 046,4	-11 864,2	-11 373,7	-11 715,9	-12 297,6
Importations de biens CAF	-10 874,2	-10 846,1	-11 699,6	-13 816,4	-13 245,2	-13 643,7	-14 321,2
Balance des services	-3 002,5	-3 285,5	-3 325,5	-3 812,3	-3 525,5	-3 645,5	-3 365,0
Crédit	604,2	736,7	777,9	848,4	907,0	959,9	1 041,7
Débit	-3 606,6	-4 022,3	-4 103,4	-4 660,7	-4 432,5	-4 605,4	-4 406,8
2- Revenu primaire	-1 851,1	-2 316,9	-3 222,6	-3 366,9	-3 773,4	-4 020,5	-4 359,8
Dont intérêts sur la dette publique	-812,9	-912,2	-1 106,2	-1 009,2	-1 188,6	-1 194,8	-1 258,0
3- Revenu secondaire	-153,1	-65,4	-295,0	-203,6	-208,0	-272,5	-264,9
- Administrations publiques	95,7	294,3	62,2	151,1	138,5	66,4	66,6
- Autres secteurs	-248,8	-359,7	-357,2	-354,8	-346,5	-338,8	-331,6
b- Compte de capital (4+5)	112,6	100,2	152,7	204,1	222,7	227,2	227,8
4- Acquisition/cessions d'actifs non financiers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
5- Transferts de capital	117,3	102,4	152,7	204,1	222,7	227,2	227,8
- Administrations publiques	117,1	45,8	95,5	146,4	164,4	168,3	168,3
- Autres secteurs	0,2	56,6	57,2	57,7	58,3	58,9	59,5
c. Solde des comptes des transactions courantes et de capital (a+b)	-3 831,8	-2 259,9	-215,0	-1 352,2	-2 158,9	-2 469,8	-780,4
d- Compte financier (6+7+8+9)	-2 638,0	-4 043,1	-2 737,8	-2 658,8	-2 558,6	-2 723,3	-3 062,8
6- Investissement direct	-1 215,0	-1 754,7	-1 782,7	-1 805,7	-1 705,7	-2 050,0	-1 650,0
7- Investissements de portefeuille	19,3	-1 055,5	-783,0	-220,8	-550,8	-442,2	-1 120,1
8- Dérivés financiers	-3,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
9- Autres investissements	-1 439,2	-1 233,0	-172,1	-632,3	-302,1	-231,1	-292,7
- Administrations publiques	-1 541,0	-812,8	-130,5	-613,7	-271,6	-135,0	-317,9
- Autres secteurs	101,8	-420,2	-41,7	-18,6	-30,5	-96,1	25,2
e- Erreurs et omissions nettes	2,0	4,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
f- Solde global (c-d+e)	-1 191,8	1 787,5	2 522,9	1 306,6	399,6	253,5	2 282,4
Taux de couverture : Export b&s/Import b&s(%)	85,0	100,2	122,3	112,2	110,1	109,8	121,7
Degré d'ouverture : (Export b&s+ Import b&s)/(2*PIB) (%)	24,4	25,2	27,1	28,1	24,5	23,2	22,9
Balance courante/PIB (%)	-8,0	-4,5	-0,6	-2,5	-3,5	-3,7	-1,2
Balance courante hors dons/PIB (%)	-8,5	-4,8	-0,6	-2,6	-3,6	-3,7	-1,2
Balance courante hors dons publics (en milliards de FCFA)	-4 144,1	-2 559,8	-376,4	-1 645,2	-2 456,0	-2 697,0	-1 008,2
Taux de progression des IDE (%)	36,1	44,4	1,6	1,3	-5,5	20,2	-19,5
P.I.B.	48 998,9	52 820,7	58 061,1	62 340,4	67 790,4	73 698,0	80 761,6
Solde global/PIB (%)	-2,4	3,4	4,3	2,1	0,6	0,3	2,8

Source : BCEAO

Annexe 7 : Tableau des Opérations Financières de l'Etat de 2027 à 2029

(En milliards de FCFA)

RUBRIQUE	2027	2028	2029
	Prévision	Prévision	Prévision
Recettes et dons	12 120,4	13 596,3	15 243,3
Recettes fiscales	10 529,6	11 999,2	13 561,4
Impôts intérieurs	7 014,2	8 223,8	9 658,5
Droits et taxes à l'importation	2 907,0	3 156,0	3 279,3
Droits et taxes à l'exportation	608,4	619,4	623,6
Recettes non fiscales	1 354,6	1 426,9	1 502,8
Cotisations de sécurité sociale	932,1	974,5	1 021,0
Autres	422,5	452,4	481,8
Dons	236,2	170,3	179,1
Dons-projets	161,9	170,3	179,1
Dons-programmes	74,4	0,0	0,0
Dépenses et prêts nets	14 495,3	15 821,2	17 673,4
Dépenses Courantes	6 959,0	7 492,2	8 021,8
Personnel	3 129,9	3 466,1	3 638,1
Prestations sociales	542,5	571,4	595,2
Subvention et transferts	835,8	868,1	1 026,2
Fonctionnement (yc dépenses sociales ciblées)	2 450,8	2 586,6	2 762,3
Investissement	5 083,2	5 770,7	6 960,6
Sur financement intérieur	3 409,5	4 009,8	5 108,2
Sur financement extérieur	1 673,8	1 760,8	1 852,4
Emprunts-projets	1 511,9	1 590,5	1 673,2
Dons-projets	161,9	170,3	179,1
Autres (dépenses en capital, sortie de crise, déchets toxiques)	658,1	738,6	751,8
Intérêts	1 794,9	1 819,8	1 939,1
Intérieur	767,0	785,7	841,8
Extérieur	1 027,9	1 034,1	1 097,3
Solde base ordonnancement	-2 374,9	-2 224,9	-2 430,0
% du PIB	-3,5%	-3,0%	-3,0%
Solde primaire de base	857,5	1 185,5	1 182,3
% du PIB	1,26%	1,61%	1,46%
Financement	2 374,9	2 224,9	2 430,0
Extérieur	441,2	175,7	375,6
Tirages (yc appuis budgétaires et Eurobonds)	2 080,4	2 234,9	2 272,7
Amortissement	-1 503,0	-1 762,1	-1 629,2
Autre financement extérieur	-136,2	-297,1	-267,9
Intérieur	1 933,7	2 049,2	2 054,4
Bancaire	1 667,6	1 780,1	1 770,9
Autre	266,1	269,1	283,6
Ecart de financement/financement à rechercher	0,0	0,0	0,0
PIB	67 790,4	73 698,0	80 761,6

Source : MEFB / DGTCP / DCS

Annexe 8 : Evolution des ressources du Budget de l'Etat de 2023 à 2029

En milliards de Francs CFA

LIBELLES	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
	Réal.	Réal.	Budget voté	Budget voté	Projet de budget	Project	Project
RECETTES BUDGETAIRES	5 324,5	6 200,1	7 865,4	8 728,4	9 394,5	10 685,4	12 077,6
Recettes fiscales	5 033,5	5 854,8	7 387,0	8 193,8	8 818,6	10 150,7	11 512,3
- DGI	3 035,0	3 533,5	4 543,8	5 039,2	5 747,0	6 547,9	7 714,8
dont revenus de pétrole	109,0	244,6	171,9	39,6	75,5	91,8	193,4
revenus de gaz	10,3	0,0	119,4	66,7	174,3	176,3	299,1
- TRESOR	14,3	18,2	13,7	1,7	38,6	38,7	39,0
dont impôts sur revenus et salaires	13,2	16,1	12,2	0,0	0,0	0,0	0,0
- DGD (hors PCS, PCC et SGS)	1 984,2	2 303,1	2 829,5	3 152,9	3 033,0	3 124,1	3 183,1
dont DUS	435,2	480,0	789,8	850,5	608,4	619,4	623,6
- Effort additionnel des régies						440	575,4
Recettes non fiscales	170,4	179,1	210,4	299,4	339,6	364,5	386,2
- Recettes non fiscales Trésor	105,0	121,1	83,4	171,8	237,4	251,0	264,7
- Revenus du domaine DGI	51,0	48,6	53,4	53,3	45,5	52,6	57,0
- Bonus de signature secteur pétrolier	0,0	3,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Licences de télécommunication	0,1	0,3	0,1	0,1	12,9	13,3	13,1
- Recettes exceptionnelles	14,4	5,5					
- Autres recettes de services				73,5	43,8	47,6	51,3
Dons	120,6	166,2	267,9	235,2	236,2	170,3	179,1
- Dons-programmes	112,2	120,4	162,5	88,8	74,4	0,0	0,0
AFD (C2D)	112,2	120,4	148,7	74,4	74,4	0,0	0,0
GVT espagnol (PCD)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
UE	0,0	0,0	13,8	14,4	0,0	0,0	0,0
Autres							
- Dons-projets	8,5	45,8	105,5	146,4	161,9	170,3	179,1

Annexe 8 : Evolution des ressources du budget de l'Etat de 2023 à 2029 (suite et fin)

En milliards de Francs CFA

LIBELLES	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
	Réal.	Réal.	Budget voté	Budget voté	Projet de budget	Project	Project
RESSOURCES DE TRESORERIE	5 449,1	6 677,8	6 099,5	7 081,5	7 394,3	7 989,1	8 235,7
- Privatisation et ventes d'actifs	0,0	8,5	1,0	4,0	0,8	0,0	0,0
- Transfert des entreprises/dette rétrocédée	13,5	30,7	78,2	58,5	68,3	70,8	68,4
- Emprunts sur marchés monétaire et financier	2 940,5	4 266,5	3 430,1	4 911,9	5 591,4	6 051,7	6 294,2
- Emprunts programmes	978,3	1 143,6	1 252,1	699,9	221,8	276,0	200,0
FMI	602,2	852,2	952,1	475,1	0,0	0,0	0,0
Banque Mondiale	184,6	187,5	122,2	168,6	221,8	0,0	0,0
Banque Africaine de Développement	0,0	54,7	49,1	56,2	0,0	76,0	0,0
AFD	105,0	49,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres	86,5	0,0	128,7	0,0	0,0	200,0	200,0
- Emprunts projets	1 516,8	1 228,5	1 338,1	1 407,2	1 511,9	1 590,5	1 673,2
RECETTES DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	1 057,6	1 222,6	1 374,3	1 540,2	1 677,4	1 810,8	2 002,4
Fonds d'Investissements en Milieu Rural (FIMR)	10,2	12,9	10,9	10,6	12,5	12,5	11,8
Transfert au Fonds d'Entretien Routier (FER)	172,7	186,0	266,5	279,8	294,4	316,5	342,5
Recettes affectées aux collectivités	156,5	195,5	230,4	255,0	265,2	306,8	357,7
TSU SIR	93,4	97,5	99,0	57,9	62,1	65,3	68,7
PCC-PCS	92,3	86,8	91,9	91,2	110,6	113,9	117,1
UA	13,8	11,8	13,5	13,4	16,3	16,8	17,3
Parafiscalité anacarde	10,2	7,3	18,3	18,3	18,4	19,8	19,8
DUS anacarde à transférer à la filière (30%)							
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	9,8	9,5	11,0	12,5	11,9	13,6	15,4
Autres recettes affectées et parafiscalité	498,6	615,3	632,8	801,4	886,1	945,8	1 052,2
FINANCEMENT A RECHERCHER	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL RESSOURCES BUDGETAIRES	11 831,2	14 100,5	15 339,2	17 350,2	18 466,1	20 485,3	22 315,8
PIB nominal	48 998,9	52 820,7	58 061,1	62 340,4	67 790,4	73 698,0	80 761,6
Recettes fiscales TOFE	6 508,0	7 271,8	8 578,0	9 775,1	10 529,1	12 001,6	13 559,9
Pression fiscale (Base TOFE)	13,3%	13,8%	14,7%	15,7%	15,5%	16,3%	16,8%

Source : MEFB/DGBF

Annexe 9 : Evolution des recettes fiscales de 2023 à 2029

En milliards de Francs CFA

LIBELLES	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
	Réalisation	Réalisation	Budget voté	Budget voté	Projet de budget	Projection	Projection
RECETTES FISCALES BUDGETAIRES	5 033,5	5 853,9	7 387,0	8 193,8	8 818,6	10 150,7	11 512,3
dont recettes hors DUS	4 598,3	5 373,9	6 597,2	7 343,3	8 210,3	9 531,3	10 888,7
DGI	3 035,0	3 532,5	4 543,8	4 903,6	5 590,6	6 364,2	7 531,1
Impôts directs	1 757,6	1 955,7	2 440,7	2 631,7	2 998,5	3 384,1	4 084,4
Impôts sur bénéfices	843,5	1 008,2	1 330,8	1 277,0	1 543,6	1 711,7	2 134,6
BIC hors pétrole et gaz	699,1	782,1	1 055,9	1 121,7	1 291,9	1 439,3	1 678,9
BIC pétrole et gaz	93,9	171,2	203,9	74,4	166,4	177,4	344,8
dont gaz imputé	24,1	0,0	83,6	46,7	122,0	123,4	209,4
Impôt synthétique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Taxe d'Etat de l'Entreprenant	15,5	13,1	18,5	19,2	20,0	22,1	26,0
Impôt des microentreprises	11,1	16,2	22,4	25,0	25,5	28,6	34,4
Prélèvement AIRSI	23,9	25,6	30,2	36,7	39,9	44,4	50,5
Impôts sur revenus et salaires (hors FDFP)	712,7	715,5	846,7	972,0	1 042,8	1 175,6	1 347,0
Impôts sur revenus capitaux mobiliers/IRC	200,1	232,0	263,2	382,7	412,1	496,8	602,8
Impôts fonciers (arriérés)	1,3						
Impôts indirects	1 277,4	1 576,8	2 103,1	2 271,9	2 592,0	2 980,1	3 446,7
TVA (hors part secteur électricité)	628,5	769,1	1 119,3	1 130,0	1 330,7	1 580,8	1 882,8
TOB (ex TPS)	114,4	124,1	150,5	168,3	178,9	205,6	232,7
Taxes sur boissons et tabacs	85,7	96,0	114,5	147,9	179,6	202,4	231,1
Droits d'enregistrement et de timbre	216,0	291,7	407,2	475,7	411,0	477,5	499,8
dont enregistrement café cacao	111,0	172,4	243,4	265,0	175,8	219,7	219,7
Patentes et Licences	27,1	28,6	20,6	25,4	24,1	27,3	30,9
Taxe sur les télécommunications	59,7	61,4	87,2	77,4	81,3	83,4	85,1
Taxe spécifique sur les télécommunications téléphoniques	28,3	29,1	39,3	37,3	41,0	42,7	42,9
Taxe sur caoutchouc	0,0	0,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Taxe ad valorem	54,0	99,4	70,1	170,0	252,5	258,7	281,2
Taxe sur les produits cosmétiques	0,0	0,0	2,5	2,8	3,2	3,6	4,1
Accises et autres taxes indirectes (hors revenus du domaine et taxes affectées)	14,2	3,1	4,4	5,2	6,5	7,3	8,4
Taxe d'exploitation de pétrole et gaz	49,5	73,4	87,4	31,9	83,4	90,7	147,7
dont gaz imputé	10,3	0,0	35,8	20,0	52,3	52,9	89,7
TRESOR	14,3	18,2	13,7	1,7	38,6	38,7	39,0
Impôts directs	13,2	16,1	12,2	0,0	37,7	37,9	38,3
Impôts sur revenus et salaires	13,2	16,1	12,2	0,0	0,0	0,0	0,0
Recettes requalifiées					37,7	37,9	38,3
Impôts fonciers (y/c RS 15% Loyer)							
Impôts indirects	1,1	2,1	1,5	1,7	0,9	0,8	0,7
Timbres et vignettes	1,1	2,1	1,5	1,7	0,9	0,8	0,7
Autres indirects							

Annexe 9 : Evolution des recettes fiscales de 2023 à 2029 (suite et fin)

En milliards de Francs CFA

LIBELLES	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
	Réalisation	Réalisation	Budget voté	Budget voté	Projet de budget	Projection	Projection
DGD	1 984,2	2 303,1	2 829,5	3 062,5	2 928,7	3 001,7	3 060,7
Droits et taxes à l'importation	1 549,1	1 823,1	2 039,7	2 212,0	2 320,3	2 382,3	2 437,1
Taxes sur produits pétroliers (hors TSU FER)	77,1	268,8	444,4	597,9	573,5	601,9	632,4
Taxes hors produits pétroliers (hors SGS, PCS et PCC)	1 472,0	1 554,3	1 595,2	1 614,1	1 746,9	1 780,4	1 804,7
Taxes à l'exportation	435,2	480,0	789,8	850,5	608,4	619,4	623,6
Effort additionnel des régies	-	-	-	0,0	0,0	440,0	575,4
TVA et DD (chèques spéciaux du Trésor)	-	-	-	226,1	260,8	306,1	306,1
REVENUS DU DOMAINE	51,0	48,6	53,4	53,3	45,5	52,6	57,0
RECETTES FISCALES AFFECTEES ET PARAFISCALITE	1 057,6	1 222,6	1 374,3	1 540,2	1 677,4	1 810,8	2 002,4
FDFP	32,7	34,3	44,5	46,0	46,6	44,3	53,1
Fonds de financement de la salubrité urbaine / ANAGED	77,5	102,1	124,0	171,4	191,4	222,5	274,7
Fonds de financement de la salubrité urbaine / FNAD	13,3	15,7	24,8	24,6	27,5	31,9	39,5
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)-ANAGED	9,8	9,5	11,0	12,5	11,9	13,6	15,4
TVA secteur électricité	35,0	59,3	53,4	70,4	83,9	98,2	117,2
Vignettes et patentes Part FER	0,0	0,0	55,4	60,4	57,0	63,5	70,6
Transfert TSU au Fonds d'Entretien Routier (FER)	172,7	186,0	160,2	164,3	174,7	185,7	197,7
PCS, PCC, UA et SGS	147,1	142,3	160,3	161,2	191,2	196,1	201,0
Recettes affectées aux collectivités	156,5	195,5	230,4	255,0	265,2	306,8	357,7
FIMR	10,2	12,9	10,9	10,6	12,5	12,5	11,8
Redevances Café Cacao Part CCC- Sacherie brousse	40,0	53,9	45,6	49,8	49,8	41,0	41,0
Fonds d'Investissement Agricole (2QC)	7,1	12,0	10,1	10,6	11,6	11,6	11,0
TSU SIR	93,4	97,5	99,0	57,9	62,1	65,3	68,7
Parafiscalité anacarde	10,2	7,3	18,3	18,3	18,4	19,8	19,8
Taxe Spécifique sur Equipement (TSE)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres Taxes affectées	252,1	294,2	326,4	427,2	473,6	498,0	523,3
TOTAL RECETTES FISCALES (hors FIMR)	6 508,0	7 271,8	8 578,0	9 776,7	10 529,1	12 006,2	13 563,1
PIB nominal	48 998,9	52 820,7	58 061,1	62 340,4	67 790,4	73 698,0	80 761,6
Pression fiscale TOFE	13,3%	13,8%	15,4%	15,7%	15,5%	16,3%	16,8%

Source : MEFB/ DGBF, DGE, DGTCP, DGI, DGD

Annexe 10 : Dépenses du budget de l'Etat de 2023 à 2029

En milliards de Francs CFA

LIBELLES	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
	Réalisation	Réalisation	Budget voté	Budget voté	Projet de budget	Projection	Projection
CHARGES FINANCIERES DE LA DETTE PUBLIQUE	1 343,0	1 444,8	1 514,7	1 757,9	1 893,7	1 935,0	2 060,4
Dettes intérieure	587,6	715,8	627,1	773,1	841,1	858,2	927,6
Dettes extérieure	755,4	729,0	887,6	984,8	1 052,6	1 076,8	1 132,8
PERSONNEL	2 258,7	2 367,7	2 532,6	2 853,5	3 129,9	3 466,1	3 638,1
ACHATS DE BIENS ET SERVICES	905,7	874,3	1 154,5	1 177,0	1 197,8	1 277,8	1 280,3
Abonnement	108,2	130,5	151,6	161,5	172,0	189,2	208,1
Gratuité des soins ciblés							
Organisation des élections	57,6	31,5	90,6	53,7	29,4	75,7	38,7
Fonds de réserves Café-cacao	1,0	0,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
Carburant des armées	17,8	15,0	15,0	15,0	16,5	16,5	16,5
Alimentation des armées	42,0	42,0	58,8	60,7	64,2	71,2	77,1
Autres achats de biens et services	679,0	655,3	837,6	885,1	914,8	924,2	939,0
TRANSFERTS	939,7	842,2	849,1	909,6	1 074,0	1 112,6	1 274,2
Subventions aux écoles privées	165,2	156,2	175,5	181,1	201,1	216,1	231,1
Fonctionnement CNS et sécurisation des élections	40,0	20,0	41,4	45,3	44,2	44,2	44,2
Bourses et pécules	82,5	50,4	78,4	83,4	92,7	101,9	112,1
Transfert aux collectivités	30,1	32,1	37,1	46,1	56,1	57,2	58,4
Autres transferts	621,9	583,4	516,7	553,8	680,0	693,2	828,5

Annexe 10 : Dépenses du Budget de l'Etat de 2023 à 2029 (suite et fin)

En milliards de Francs CFA

LIBELLES	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
	Réalisation	Réalisation	Budget voté	Budget voté	Projet de budget	Projection	Projection
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2 942,3	3 370,1	3 792,9	4 195,7	4 800,8	5 464,1	6 630,2
- Trésor	1 412,3	2 109,9	2 349,4	2 642,1	3 127,0	3 703,2	4 777,8
Projets C2D et PCD	140,7	199,7	148,7	74,4	74,4	0,0	0,0
Collectivités décentralisées	78,9	82,4	122,4	172,4	222,4	233,5	245,2
CNS/Investissement	135,0	15,0	15,0	41,3	42,2	42,2	42,2
Fonds d'Etudes	1,7	3,0	25,0	65,0	65,0	65,0	65,0
Restructuration des banques	5,0	3,0	20,0	20,0	20,0	20,0	20,0
Couverture maladie Universelle	16,2	16,2	18,6	24,2	26,6	29,1	31,5
Autres investissements	1 034,8	1 790,5	1 999,7	2 244,9	2 676,4	3 313,4	4 373,9
- Financement extérieur des projets	1 530,0	1 260,2	1 443,6	1 553,6	1 673,8	1 760,8	1 852,4
Emprunts-projets	1 413,0	1 214,4	1 338,1	1 407,2	1 511,9	1 590,5	1 673,2
Dons-projets	117,0	45,8	105,5	146,4	161,9	170,3	179,1
CHARGES DE TRESORERIE	2 299,8	3 710,3	4 121,0	4 916,2	4 692,5	5 419,0	5 430,2
Dettes intérieure	1 109,6	1 501,8	2 713,5	3 505,7	3 051,2	3 462,4	3 503,0
Dettes extérieure	1 190,1	2 208,5	1 407,5	1 410,5	1 641,3	1 956,6	1 927,2
DEPENSES DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	1 057,6	1 222,6	1 374,3	1 540,2	1 677,4	1 810,8	2 002,4
Programme d'Investissements en Milieu Rural / FIMR	10,2	12,9	10,9	10,6	12,5	12,5	11,8
Programme d'entretien routier / FER	172,7	186,0	266,5	279,8	294,4	316,5	342,5
Dépenses des collectivités sur recettes affectées	156,5	195,5	230,4	255,0	265,2	306,8	357,7
TSU SIR	93,4	97,5	99,0	57,9	62,1	65,3	68,7
PCC-PCS	85,4	86,8	91,9	91,2	110,6	113,9	117,1
UA	12,4	11,8	13,5	13,4	16,3	16,8	17,3
Parafiscalité anacarde	10,2	7,3	18,3	18,3	18,4	19,8	19,8
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	9,8	9,5	11,0	12,5	11,9	13,6	15,4
Autres dépenses sur recettes affectés	506,9	615,3	632,8	801,4	886,1	945,8	1 052,2
TOTAL DES DEPENSES DU BUDGET DE L'ETAT	11 746,7	13 831,9	15 339,2	17 350,2	18 466,1	20 485,3	22 315,8
Masse salariale en % du PIB	4,8%	4,5%	4,4%	4,6%	4,6%	4,7%	4,5%
Masse salariale en % des recettes fiscales	34,5%	32,5%	29,8%	30,7%	29,7%	28,9%	26,8%
Investissement en % du PIB	6,3%	6,4%	6,6%	6,7%	7,0%	7,4%	8,2%

Source : MEFB/DGBF

Annexe 11 : Récapitulatif des dépenses de l'Etat par fonction de 2026 à 2029

En milliards de francs CFA

FONCTIONS	Budget voté 2026	Projet de Budget 2027	Projection 2028	Projection 2029	Moyenne 2027-2029	Part (%) hors dette
01 - Services généraux des administrations publiques	3 381,4	3 663,6	4 191,1	5 227,7	4 360,8	32,8%
02 - Défense	481,0	528,5	546,3	560,3	545,0	4,1%
03 - Ordre et sécurité publics	396,5	442,8	466,7	492,9	467,5	3,5%
04 - Affaires économiques	1 361,1	1 499,5	1 595,8	1 792,4	1 629,2	12,3%
05 - Protection de l'environnement	511,0	537,7	601,7	674,3	604,6	4,6%
06 - Logements et équipements collectifs	1 262,4	1 537,3	1 667,3	1 832,8	1 679,1	12,6%
07 - Santé	809,0	882,8	974,6	994,0	950,5	7,2%
08 - Loisirs, Culture et culte	208,7	224,4	236,5	250,2	237,0	1,8%
09 - Enseignement	2 083,8	2 327,9	2 594,9	2 720,1	2 547,6	19,2%
10 - Protection sociale	181,0	235,4	256,5	280,5	257,4	1,9%
Total hors dette publique	10 676,0	11 879,9	13 131,4	14 825,2	13 278,8	100%
<i>Charges financières et charges de trésorerie</i>	6 674,1	6 586,2	7 353,9	7 490,6	7 143,6	
Total Général	17 350,2	18 466,1	20 485,3	22 315,8	20 422,4	

Source : MEFB/ DGBF

Annexe 12 : Budget 2026, projet de budget 2027 et projections 2028 et 2029 selon les piliers et choix stratégiques du PND 2026-2030

En milliards de Francs CFA

PILIER	Budget Voté 2026	Projet de budget 2027	Projection 2028	Projection 2029
PILIER I - PAIX, SECURITE ET STABILITE DURABLES	945,3	1 033,1	1 117,9	1 129,3
1-1 - Paix et cohésion sociale	89,6	94,6	137,8	101,4
1-2 - Défense et sécurité	855,7	938,5	980,1	1 027,9
PILIER II- MODERNISATION DE L'AGRICULTURE, CONSOLIDATION DE LA SECURISATION FONCIERE RURALE, ACCROISSEMENT DE LA PRODUCTIVITE ET RENFORCEMENT DES CHAINES DE VALEUR AGRICOLES	360,6	428,0	450,3	471,5
2-1 - Agriculture	333,9	360,7	410,3	429,7
2-2 - Ressources animales et halieutiques	26,7	37,3	40,1	41,8
PILIER III- PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT PRIVE, DES CHAMPIONS NATIONAUX ET REDUCTION DE L'INFORMALITE	967,9	1 055,4	1 133,0	1 314,5
3-1 - Industrie	36,3	49,1	58,6	66,6
3-2 - Mines	0,8	0,8	0,9	1,0
3-3 - Hydrocarbures	270,2	289,5	302,0	356,8
3-4 - Promotion des investissements privés	4,9	5,6	5,9	6,1
3-5 - Artisanat	38,6	52,1	62,3	70,8
3-6 - Commerce	21,3	28,8	34,4	39,0
3-7 - Culture	31,9	35,2	39,0	43,5
3-8 - Francophonie	0,6	0,7	0,7	0,8
3-9 - Tourisme et loisirs	19,2	21,5	23,0	24,6
3-10 - Energie et Energies renouvelables	435,1	466,1	486,2	574,5
3-11 - Eaux et Forêts	103,2	96,7	109,7	119,4
PILIER IV- DEVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN, DES COMPETENCES ET CREATION D'EMPLOIS DECENTS	3 743,0	4 158,9	4 584,8	4 816,4
4-1 - Education nationale	1 563,7	1 709,0	1 874,9	1 961,7
4-2 - Enseignement technique et formation professionnelle	182,3	254,9	283,7	308,5
4-3 - Enseignement supérieur et recherche scientifique	338,8	380,6	456,3	466,6
4-4 - Santé	809,0	882,8	974,6	994,0
4-5 - Emploi-Travail	44,7	59,6	60,6	65,7
4-6 - Jeunesse	60,0	61,4	61,9	62,6
4-7- Protection sociale	83,6	105,1	109,9	125,4

Annexe 12 : Budget 2026, projet de budget 2027 et projections 2028 et 2029 selon les piliers et choix stratégiques du PND 2026-2030 (suite et fin)

En milliards de Francs CFA

PILIER	Budget Voté 2026	Projet de budget 2027	Projection 2028	Projection 2029
4-8 - Inclusion sociale	65,1	68,6	80,4	87,5
4-9 - Urbanisme et habitat	149,2	161,9	170,4	174,8
4-10 - Assainissement et salubrité	376,2	397,0	428,6	480,3
4-11 - Sport	70,4	78,0	83,5	89,2
PILIER V- DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES STRATEGIQUES ET DES POLES ECONOMIQUES REGIONAUX, TRANSITION ECOLOGIQUE, RESILIENCE CLIMATIQUE ET ECONOMIE CIRCULAIRE	8 572,3	8 931,1	10 028,6	11 116,1
5-1 - Infrastructures routières	942,0	1 173,2	1 285,2	1 432,7
5-2 - Développement régional équilibré	579,6	634,3	671,8	725,4
5-3 - Environnement et développement durable	36,7	43,5	53,5	54,4
5-4 - Economie numérique et poste	83,3	116,8	124,3	132,2
5-5 - Hydraulique	126,7	133,7	144,3	161,8
5-6 - Financement de l'économie	6 681,8	6 728,4	7 639,8	8 495,9
5-7 - Transport	122,2	101,3	109,6	113,7
PILIER VI- PROMOTION DE LA BONNE GOUVERNANCE ET MODERNISATION DE L'ETAT	2761,1	2 859,6	3 170,7	3 468,0
6-1 - Gouvernance administrative	258,0	288,3	295,9	303,7
6-2 - Justice et droits de l'homme	161,3	181,8	192,4	203,6
6-3 - Gouvernance économique	2 087,6	2 098,7	2 368,6	2 630,1
6-4 - Communication et médias	39,8	43,4	50,3	55,9
6-5 - Coopération internationale	147,0	156,4	164,8	170,0
6-6 - Intégration régionale	4,9	5,3	5,7	6,0
6-7 - Planification et statistique	36,0	58,1	64,5	69,4
6-8 - Transformation culturelle et civisme	26,6	27,6	28,4	29,4
TOTAL GÉNÉRAL	17 350,2	18 466,1	20 485,3	22 315,8

Source : MEFB/DGBF